

# BULLETIN DES ANCIENS ET AMIS DU GROUPE RHONE-POULENC

Juillet 2024 - N° 85



# Les rendez-vous 2024

## Conseils d'administration

• 17 Octobre 2024

## Ce que vous devez savoir

### > SÉCURITÉ SOCIALE

Le plafond ( PMSS) est passé à 3864 euros en 2024, soit +5,4%

Retraite de base : augmentation de 5,3% en Janvier 2024 .

Pension de réversion pour la retraite de base de la sécurité sociale : le demandeur ne doit pas disposer de ressources annuelles propres brutes supérieures à 24 232 €, (pour une personne seule).

### > RETRAITES COMPLÉMENTAIRES ARRCO ET AGIRC

Augmentation de 4,9% au 1/11/2023

### > PENSIONS IRP ET CAVDI

Augmentation de 4,83%

### > TAUX INTÉRÊT LÉGAL

8,01 % pour le premier semestre 2024 ( taux pour les dettes dues aux particuliers ) et 5,07 % ( pour les dettes dues aux professionnels ).

### > RENDEMENT DES LIVRETS

#### Livret A et LDDS ( ex Codevi)

3 % au 01/02/2023, maintenu jusqu'au 31/01/2025

#### Livret Epargne Populaire

5% le 1/2/2024 (6 % précédemment)

### > EMPLOIS À DOMICILE

Valeur brute horaire du SMIC : 11,65 euros au 1/1/2024 .

Cela correspond à 9,22 euros net dans le cas général.

#### Directeur de publication :

Bernard ROSSI

#### Rédaction :

Pierre ANCIAN

Paul ANTIKOW

Jean-Henri BESSET

François BUISSON

Alain BLONDEL

Paul CRUIZIAT

# Sommaire

---

ÉDITORIAL .....	>	2
DÉJEUNER ARARP .....	>	3
SORTIES CULTURELLES .....	>	4
DÉJEUNER ARARP/GROUPE DELBÈS .....	>	6
NOUVELLES DU GROUPE .....	>	8
UN INGÉNIEUR DU CTA .....	>	18
LA VALLÉE DE LA CHIMIE .....	>	22
CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR .....	>	30
ARARP ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024 .....	>	31

---

# Edito

Bonjour à tous

Vous trouverez dans ce bulletin les rubriques habituelles et sans nul doute comme toujours des articles intéressants concoctés par notre équipe de rédaction .

Vous y trouverez aussi des informations sur la vie de notre association tirées de notre dernière Assemblée générale

Nous rappelons que nos conseils d'administration qui démarrent à 10 ou 11 heures et sont suivis d'un déjeuner seront désormais ouverts aussi aux adhérents qui le souhaitent ( réunion et repas ) dans la limite d'une dizaine de personnes . Signalez votre intérêt éventuel un mois avant par téléphone ( 06 42 47 94 73 ) ou mieux par mail à l'Ararp ( ararp.assoc@wanadoo.fr )

Les prochains sont programmés les 13 Juin 2024 et 17 Octobre 2024

Nous vous rappelons aussi notre changement d'adresse postale qui est maintenant

## **ARARP**

**26 rue Claude Brosse**

**69360 SEREZIN DU RHONE**

Nous vous rappelons aussi la nouvelle adresse de notre site internet :

<https://www.ararp.eg2.fr/>

ainsi que qu'une nouvelle adresse e-mail qui s'ajoute à l'existante :

[contact@ararp.eg2.fr](mailto:contact@ararp.eg2.fr)

Bonne lecture à tous.

**Daniel DESPRELS**



## Déjeuner ARARP

Depositphotos©Sonyachny.jpg

Le déjeuner annuel de l'antenne francilienne aura lieu le

**Mercredi 9 octobre 2024**

**à 12 heures**

au restaurant « Les noces de Jeannette »

14, rue Favart, 75002 Paris

Métro : Richelieu-Drouot

Grâce au soutien de l'Amicale, la participation au déjeuner est de 10 € par personne.

Nous vous remercions de bien vouloir adresser **impérativement avant le 15 septembre 2024** votre Coupon de participation ci-dessous, accompagné du chèque correspondant.

**Jean-Claude Feltin et Yves Dubosc**



**Rectification de la légende de la photo** en haut à gauche de l'article paru dans le Bulletin N° 84 de décembre 2023 : Jean-Claude FELTIN – Jacqueline PIGEOT – Jacques HUI – Françoise HUI – Marc CARREGA - Micheline FOURNET – Jean-Louis FOURNET.



Monsieur, Madame.....

Accompagné de.....personne(s)

Participera au déjeuner du 9 octobre 2024

Ci-joint règlement : 10 € x ..... = .....€ (chèque au nom de l'ARARP)

**COUPON À RETOURNER AVEC VOTRE RÈGLEMENT  
avant le 15 septembre 2024 à :  
Yves Dubosc, 29, boulevard Lannes, 75116 Paris**

## SORTIES CULTURELLES

Les sorties culturelles se sont poursuivies en 2024 avec nos 3 conférencières.

**Au premier trimestre**, nous avons programmé 4 sorties et effectué seulement 3 sorties :

**La maison de Victor Hugo** : cette maison est l'ancien hôtel de de Rohan-Guéméné où Victor Hugo habita au deuxième étage de 1832 à 1848. La visite permet de découvrir l'antichambre, le salon rouge, le salon chinois, 2 pièces évoquant l'exil à Guernesey et à Jersey, le cabinet de travail et la chambre mortuaire de l'avenue d'Eylau.

**Le musée de la Marine** : entièrement rénové, il présente une collection de plus de 900 œuvres et objets de toutes les marines (militaire, marchande, scientifique, de pêche, de sauvetage et de plaisance), ainsi qu'une exposition, conçue avec la Cinémathèque française, qui révèle l'importance de la mer dans l'imaginaire du cinéma.

**Exposition « Ingres et Delacroix objets d'artistes »** : elle rassemble dans le musée Delacroix des œuvres de ce musée et du musée Ingres de Montauban et explore les univers des 2 peintres dont sont présentés des tableaux (paysages, portraits, représentations d'ateliers), ainsi que des objets intimes leur ayant appartenu.

La visite de l'**exposition « Steinlen »** au musée de Montmartre a été effectuée dans le cadre de l'association de notre conférencière Nicole Bianchina, par suite d'un trop faible nombre de participants.

**Au deuxième trimestre**, nous avons programmé 4 sorties :

**« L'atelier-musée de la sculptrice Chana Orloff et promenade dans le quartier du parc Montsouris »** : cette visite permet de découvrir près de 200 sculptures présentées dans l'atelier d'exposition et l'atelier de travail où Chana Orloff a vécu et travaillé de 1926 à 1968. La promenade permet de découvrir les lieux de résidence où vécurent et travaillèrent de nombreux artistes du XX<sup>e</sup> siècle.

**Exposition : « Les arts en France sous Charles VII »** : cette exposition au musée de Cluny montre la diversité de la production artistique (manuscrits, peintures, sculptures, pièces d'orfèvrerie, vitraux et tapisserie) pendant le règne de Charles VII. Des pièces exceptionnelles y figurent comme le dais de Charles VII, le manuscrit des Grandes Heures de Rohan, le tableau de l'Annonciation de Barthélémy d'Eyck et le gisant d'Agnès Sorel, ainsi que de nombreuses œuvres de Jean Fouquet.

**Exposition : « En Jeu ! Les artistes et le sport (1870-1930) »** : cette exposition au musée Marmottan Monet retrace l'histoire visuelle du sport entre 1870 et 1930 à travers plus d'une centaine d'œuvres de l'impressionnisme au cubisme, pour montrer comment le sport et les sportifs furent érigés en sujets de la modernité, et s'attache à comprendre les enjeux éthiques et les modalités esthétiques du regard porté sur les sports par les peintres et les sculpteurs.

**Visite et promenade : « La Montagne Sainte Geneviève »** : cette promenade permet d'admirer les vestiges de la Montagne Sainte Geneviève, haut lieu parisien présentant des architectures variées, et de visiter l'église Saint Étienne du Mont, église de style flamboyant, annonçant la Renaissance, célèbre pour son jubé et pour ses vitraux.

Nous remercions vivement ceux qui nous font part de leur satisfaction. N'hésitez pas à nous communiquer vos commentaires et/ou suggestions.

Bien amicalement,  
Yves Dubosc et Jean-Claude Feltin



L'atelier-musée de la sculptrice Chana Orloff  
et promenade dans le quartier du parc  
Montsouris

PARIS  
La maison de Victor Hugo



PARIS - musée de la Marine  
L'atelier-musée de la sculptrice Chana Orloff  
et promenade dans le quartier du parc  
Montsouris

## Déjeuner ARARP / Groupe Delbès

---

Comme mentionné dans notre numéro 84 de décembre 2023, le déjeuner ARARP/Groupe Delbès a eu lieu le vendredi 17 novembre 2023 au Cercle des Magistrats du Tribunal de Commerce de Paris.

Étaient présents à ce déjeuner : Gilbert ANDRIEU, Patrick BERTIN, Robert CHANEZON, Didier DEBONNEUIL, Christian DE GAULMYN, Yves DUBOSC, Hélène DURAND-FOUILLOUX, Jean-Louis et Micheline FOURNET, Guy LE PECHON, Philippe MIGNAN, Annick PICHARD, Bernard PRUGNAT et Jacques SANFOURCHE.

Notre déjeuner du premier semestre 2024 a eu lieu le vendredi 26 avril 2024 au Cercle des Magistrats du Tribunal de Commerce de Paris.

Étaient présents à ce déjeuner, où chacun a eu l'occasion de rappeler brièvement sa carrière chez Rhône-Poulenc : Pierre-Étienne BOST, Robert CHANEZON, Michel CHAVANON, Didier DEBONNEUIL, Christian DE GAULMYN, Yves DUBOSC, Hélène DURAND-FOUILLOUX, Jean-Louis et Micheline FOURNET, Guy LE PECHON, Philippe LEPETITCOLIN, Philippe MIGNAN, Annick PICHARD, Bernard PRUGNAT et Jacques SANFOURCHE.

Nous vous souhaitons de passer un bon été et nous vous donnons rendez-vous à l'automne prochain.

Bien amicalement,  
**Bernard Prugnat et Yves Dubosc**

---



DéjeunerARARPDelbes171123-4 : de gauche à droite : Patrick BERTIN – Robert CHANEZON – Annick PICHARD – Bernard PRUGNAT – Christian DE GAULMYN – Gilbert ANDRIEU – Micheline FOURNET – Didier DEBONNEUIL – Yves DUBOSC – Jean-Louis FOURNET – Philippe MIGNAN – Guy LE PECHON – Jacques SANFOURCHE – Hélène DURAND-FOUILLOUX.



DéjeunerARARPDelbes260424-2 : de gauche à droite : Robert CHANEZON – Hélène DURAND-FOUILLOUX – Didier DEBONNEUIL – Yves DUBOSC – Bernard PRUGNAT – Philippe LEPETITCOLIN – Jean-Louis FOURNET – Micheline FOURNET – Guy LE PECHON – Michel CHAVANON – Annick PICHARD – Philippe MIGNAN – Christian DE GAULMYN – Pierre-Étienne BOST.

# Nouvelles du Groupe



# SOLVAY

Solvay a dévoilé le 13 novembre 2023 sa **nouvelle stratégie et ses objectifs financiers pour 2028** :

#### Objectifs à moyen terme pour 2028

- croissance organique annuelle moyenne de l'EBITDA sous-jacent qualifiée de "mid single digit" (en %)
- augmentation de la marge de l'EBITDA sous-jacent (en %) dans une fourchette comprise entre 25 et 30%
- économies brutes de €300 millions en rythme annuel
- ratio de conversion du cash flow libre (en %) dépassant le milieu de la trentaine de %
- ROCE (en %) en augmentation pour atteindre le bas de la vingtaine de %.

#### Engagements climatiques de One Planet confirmés :

- réduction de 30% des émissions de CO2 de périmètre 1 et 2 par rapport à 2021
- réduction de 20% des émissions de CO2 de périmètre 3 par rapport à 2021
- élimination progressive du charbon lorsqu'il existe des sources d'énergie alternatives.

Priorité à la distribution aux actionnaires tout en maintenant une notation de crédit de qualité.

Solvay a annoncé le 8 décembre 2023 que, lors de l'Assemblée Générale extraordinaire de Solvay,

**toutes les résolutions proposées concernant la création des deux sociétés indépendantes Solvay et Syensqo ont été approuvées massivement**, y compris la scission partielle de la société.

Nicolas Boël, Président du Conseil d'Administration, a déclaré : "Ce moment marque l'aboutissement de la réorganisation majeure que Solvay a connu ces dernières années sous la direction de la CEO Dr. Ilham Kadri. Ce projet de transformation visant à créer deux nouveaux champions industriels, que nous avons entamé il y a 18 mois, a été possible grâce aux efforts considérables et à l'engagement de nos équipes qui ont systématiquement produit des résultats solides pour nos parties prenantes. Les deux entreprises entament leur parcours indépendant avec des bilans solides qui soutiendront leur croissance future".

Solvay a déclaré le 11 décembre 2023 qu'il entamait une ère nouvelle après la scission de Syensqo en se positionnant comme un **leader mondial des produits chimiques essentiels, avec de hauts standards en matière de décarbonation et de responsabilité sociale**.

Solvay a annoncé le 12 décembre 2023 **la construction avec la société ENOWA de la première usine de carbonate de soude neutre en carbone, à NEOM en Arabie Saoudite**, avant 2030, sous réserve de

l'étude de faisabilité approfondie et des approbations réglementaires. Cette installation démarrera avec une capacité de 500 000 tonnes pour augmenter progressivement jusqu'à 1,5 millions de tonnes en 2035.

#### RÉSULTATS 2023/2022

- **Chiffre d'affaires (en M€) : 4 880/5 539 (-11,9%)**
- **EBITDA (en M€) : 1 246/1 359 (-8,3%)**

#### FAITS MARQUANTS 2023

- Les états financiers de Solvay pour 2023 reflètent la **scission partielle** achevée le 9 décembre 2023 avec les activités de spécialités transférées à Syensqo classées comme activités abandonnées pour 2023.
- **Nouvelle équipe dirigeante de Solvay**, pleinement engagée dans la transformation de l'entreprise.
- **Le chiffre d'affaires net** pour 2023 de €4 880 millions, est en baisse de -12,6% en organique par rapport à 2022, principalement en raison de la baisse des volumes. Au T4, le chiffre d'affaires net a diminué de -18,9% en organique en raison de la baisse des volumes et des prix.
- **L'EBITDA sous-jacent** de €1 246 millions pour l'année 2023 est stable (+0,2%) sur une base organique par rapport à une année 2022 record, l'effet prix nets et la baisse des coûts

fixes compensant la baisse des volumes. L'EBITDA du T4 2023 est en baisse de -24,5% en organique par rapport au T4 2022, à cause de la baisse des volumes, la baisse des coûts variables compensant l'érosion des prix, tandis que les coûts fixes ont légèrement diminué.

- **Le bénéfice net sous-jacent** des activités poursuivies s'élève à €588 millions en 2023, contre €740 millions en 2022.

- **Le free cash flow** s'élève à €561 millions en 2023 (+17,3% par rapport à €479 millions en 2022), résultant en un ratio de conversion FCF record de 45,4%, grâce à la forte performance de l'EBITDA et à l'impact positif de la variation du besoin en fonds de roulement.

- **Le ROCE** s'établit à 20,4% en 2023, soit -2,5 points de base vs 2022, en raison de la baisse des bénéfices.

- Un bilan solide à fin décembre 2023, **en ligne avec la structure de capital cible** annoncée en novembre 2023, avec une dette nette sous-jacente de €1,5 milliard, ce qui se traduit par un **ratio de levier de 1,2x**.

- Un **dividende brut total proposé de €2,43 par action**, soumis à l'approbation des actionnaires lors de la prochaine assemblée générale ordinaire du 28 mai 2024.

- Solvay continue de réduire ses **émissions de GES** (-19% vs 2021, scope 1 et 2).

- **Perspectives 2024** : croissance organique de l'EBITDA sous-jacent de -10% à -20% par rapport à 2023 retraité, Free cash flow de minimum € 260 millions.

## PERSPECTIVES POUR 2024

**Philippe Kehren, CEO de Solvay a déclaré :**

"Solvay est bien positionné pour entamer son nouveau chapitre. Nous l'abordons avec des objectifs clairs et la détermination de les atteindre. En 2023, malgré les défis macroéconomiques, nous avons obtenu

des résultats de grande qualité et je tiens à exprimer ma gratitude à tous les employés de Solvay pour cette réalisation. Je profite également de cette occasion pour remercier toutes les équipes, tant chez Solvay que chez Syensqo, qui ont travaillé d'arrache-pied pour faire de la scission partielle un succès. Solvay a déjà commencé à déployer sa nouvelle stratégie, soutenue par une structure de bilan solide et une politique claire de priorisation de l'utilisation du cash généré. Je suis également très satisfait des progrès significatifs que nous réalisons dans notre feuille de route ESG, qui est de la plus haute importance pour la planète, nos communautés, nos clients et notre compétitivité. À l'aube de 2024, l'environnement macroéconomique reste incertain, mais nous envisageons l'avenir avec confiance en déployant notre nouveau modèle opérationnel et en investissant avec soin pour tenir nos promesses."

## FAITS MARQUANTS DE LA FEUILLE DE ROUTE ESG

En 2020, Solvay s'est engagé dans un parcours de développement durable décrit dans la feuille de route Solvay One Planet, qui faisait partie intégrante de sa stratégie G.R.O.W. et de la raison d'être de l'entreprise. Structurée autour des trois catégories majeures que sont le climat, les ressources et la qualité de vie, Solvay One Planet est une feuille de route vers un avenir durable qui offre une valeur partagée pour tous. Les réalisations de 2023 sur les 10 objectifs de cette feuille de route One Planet peuvent être consultées sur le site web de Solvay. Suite à la Scission Partielle le 9 décembre 2023, Solvay a confirmé les objectifs One Planet qui sont propres à ses activités et examine et développe actuellement une feuille de route ESG actualisée qui sera partagée dans le courant de l'année 2024.

## 2024

Solvay a annoncé le 16 janvier 2024 des **extensions de capacité** dans ses unités Resolest® et Solval® de **recyclage des résidus d'épuration des gaz de combustion** dans ses usines de Dombasle et de Rosignano, afin d'améliorer la circularité dans leur traitement.

Solvay et **Huatai** ont annoncé le 24 janvier 2024 l'**extension de la capacité de production de peroxyde d'hydrogène en Chine** pour répondre à la demande croissante dans le domaine photovoltaïque.

Solvay et **Carester** ont annoncé le 8 mars 2024 la signature d'un "Memorandum of Understanding" pour établir un **partenariat stratégique dans le domaine des terres rares pour les aimants permanents**.

Solvay a réaffirmé le 8 mars 2024 à l'International Women's Day sa volonté de **promouvoir l'égalité des sexes et de favoriser l'inclusion**.

Solvay a finalisé avec succès le 26 mars 2024 son **émission inaugurale d'obligations en 2 tranches pour 1,5 milliard d'euros**, ce qui lui donne la stabilité financière nécessaire pour mettre en œuvre sa stratégie.

Solvay a annoncé le 2 avril 2024 qu'il est devenu membre de la **Cyber Security Coalition** pour protéger l'intégrité de ses opérations, la sécurité de sa chaîne d'approvisionnement et de ses données.

Solvay a annoncé le 9 avril 2024 le lancement d'un nouvel **appel à projets** en sciences, mathématiques et technologie dans le cadre de l'**Ernest Solvay Fund**.

## RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE 2024

- **Chiffre d'affaires (en M€) : 1 201/1 355 (- 11,3%)**
- **EBITDA (en M€) : 265/365 (- 27,2%)**

### FAITS MARQUANTS DU PREMIER TRIMESTRE 2024

**Un PCF solide soutenu par un EBITDA résilient et la gestion maîtrisée des coûts et des investissements**

● **Le chiffre d'affaires net** du T1 2024 s'élève à €1 201 millions, en baisse organique de -11,9% par rapport au T1 2023, avec un impact positif des volumes pour la première fois en sept trimestres, visible à la fois dans les segments Basic Chemicals et Performance Chemicals. Les prix diminuent, reflétant principalement la baisse des coûts de l'énergie et des matières premières.

● **L'EBITDA sous-jacent** de €265 millions au T1 2024 est en baisse organique de -13,6% par rapport à une base de comparaison élevée au T1 2023, avec un effet prix net négatif partiellement compensé par l'impact positif des volumes et la réduction des coûts fixes. La marge d'EBITDA reste solide à 22,1% et en augmentation séquentiellement.

● Les premières **initiatives de ré-**

**duction des coûts** génèrent déjà €19 millions d'économies au T1 2024.

● **Le bénéfice net sous-jacent** des activités poursuivies est de €119 millions au T1 2024, contre €187 millions au T1 2023.

● **Le free cash flow** a été élevé à €123 millions au T1 2024, grâce à un EBITDA résilient combiné à la gestion maîtrisée du fonds de roulement, des coûts et des investissements.

● **Le ROCE** s'établit à 19,8% au T1 2024.

● **Succès de l'émission de €1,5 milliard d'obligations** afin de refinancer le crédit-relais mis en place à la fin de l'année 2023, dans le cadre de la scission partielle, ce qui renforce la solidité et la stabilité du bilan.

● Dette nette sous-jacente de €1,6 milliard soit un **ratio de levier de 1.4x**.

● **Perspectives 2024** : croissance organique de l'EBITDA sous-jacent

de -10% à -20% par rapport à 2023 retraité, free cash flow supérieur à €260 millions.

**Philippe Kehren, CEO de Solvay a déclaré :**

"Je suis fier de notre performance au cours du premier trimestre, malgré des conditions économiques difficiles, car nous nous sommes concentrés sur ce que nous pouvions contrôler, à savoir les investissements, les coûts et le cash. Certains secteurs d'activité ont montré une dynamique prometteuse par rapport au creux observé à la fin de l'année 2023, cependant il est encore prématuré de parler de reprise. Nous avons rapidement mis en œuvre des initiatives de réduction des coûts, qui ont commencé à produire des résultats. Pour le reste de l'année, nous restons convaincus que nous atteindrons nos objectifs pour 2024. Notre portefeuille simplifié, notre modèle opérationnel clair et l'accent mis sur la génération de cash sont autant d'atouts pour positionner Solvay sur la voie d'un succès durable dans les années à venir."



### 2023

Syensqo a dévoilé le 13 novembre 2023 sa **stratégie de croissance** pour les 5 prochaines années :

● Objectifs financiers : croissance du chiffre d'affaires net entre 5% et 7%, marge d'EBITDA sous-jacent en % vers le milieu de la vingtaine, ROCE en % vers le milieu de la dizaine.

● Priorité à la croissance tout en conservant une notation financière « investment grade » solide.

● Lancement de ONE Planet, feuille de route en matière de développement durable : réduction de 23% des émissions de GES, neutralité carbone pour les émissions de GES de périmètre 1 et 2 d'ici 2040, aug-

mentation du chiffre d'affaires lié à l'économie circulaire à 18% du total d'ici 2030, viser la parité hommes-femmes d'ici 2033 pour les cadres moyens et supérieurs.

Syensqo a annoncé le 8 décembre 2023 que **l'assemblée générale des actionnaires de Solvay a soutenu avec 99,53% de votes posi-**

**tifs la proposition de scission partielle de Solvay donnant ainsi officiellement naissance à Syensqo.**

"Il s'agit d'un moment historique", a déclaré Dr. Ilham Kadri, qui sera CEO de Syensqo. "Ce tournant souligne la reconnaissance et la réussite de la réorganisation majeure de Solvay ces cinq dernières années. Je tiens à remercier les actionnaires, les membres du conseil d'administration et les équipes pour leur confiance et pour avoir permis ce projet ambitieux. Je souhaite également un très bel avenir au nouveau Solvay. J'ai à présent le plaisir d'entamer un nouveau chapitre en dirigeant la nouvelle société de spécialités Syensqo qui vise à générer de la croissance en explorant les technologies de demain, avec un comité de direction et un conseil d'administration solides. Notre nouvelle société pure play, l'une des plus grandes au monde, bénéficiera du riche héritage de Solvay. En particulier, en perpétuant l'esprit d'innovation de son fondateur Ernest Solvay, notre entreprise scientifique développera des technologies de rupture dans les domaines de l'allègement, de l'électrification, de la numérisation, de l'efficacité des ressources et des biomatériaux.

Syensqo a annoncé le 11 décembre 2023 le **lancement avec succès de son introduction en bourse sur Euronext Bruxelles**, avec l'innovation et la croissance en point de mire.

### RÉSULTATS 2023/2022

- **Chiffre d'affaires (en M€) : 6 834/7 890 (-13,4%)**
- **BITDA (en M€) : 1 618/1 863 (-13,1%)**

### FAITS MARQUANTS 2023

- Scission réussie du groupe Solvay. Création d'un nouveau leader indépendant de la chimie de spé-

cialité, coté en bourse et qui se concentre sur l'innovation et la croissance.

- **Le chiffre d'affaires net** de €6,8 milliards est en diminution de 10% organiquement par rapport à une année 2022 record, en raison d'une baisse des volumes de 11% et d'une augmentation des prix de 1%. Les volumes ont été affectés par un environnement macroéconomique atone ainsi que par le déstockage chez nos clients, partiellement compensés par la forte croissance de l'activité Composite Materials.

- **EBITDA sous-jacent** de €1,618 milliard en ligne avec les perspectives annoncées pour l'année 2023; la marge d'EBITDA de 23,7% a augmenté de 10 points de base en glissement annuel, soutenue par la forte hausse des prix nets.

- **Bénéfice net sous-jacent** de €752 millions.

- **Solide cash flow opérationnel** de €1,3 milliard permettant d'accélérer nos investissements visant la croissance à long terme et le renforcement de notre position de leader. Free cash flow aux actionnaires de €448 millions.

- **Bilan renforcé** avec une dette nette à la fin de 2023 de €1,6 milliard et un ratio d'endettement de 1,0x.

- **Rendement des capitaux employés (ROCE)** de 10,6%.

- **Proposition de dividende** de €1,62 par action (taux de distribution de 23%), comme annoncé en novembre 2023, soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle prévue le 23 mai 2024.

- Lancement de nouveaux objectifs plus ambitieux en matière de **développement durable**, visant la neutralité carbone d'ici 2040.

- 50% de l'objectif de réduction des émissions de GES (scope 1 & 2 et scope 3) pour 2030 a déjà été atteint.

**Ilham Kadri, CEO, a déclaré :**

"2023 a été une année historique pour Syensqo et je suis fier de ce que nous avons réalisé dans un environnement macroéconomique incertain. Nous avons mené à bien la scission de Solvay, lancé le titre Syensqo en bourse sur Euronext Bruxelles et Paris et nous avons atteint notre objectif d'EBITDA pour 2023, tout en renforçant la position financière du Groupe. La forte génération de cash nous a permis d'accélérer le rythme de nos investissements dans des technologies et plateformes stratégiques conformément à nos objectifs à moyen terme.

Au cours des deux dernières années, nous avons nettement surperformé nos marchés et notre groupe de pairs. Bien que nous prévoyions une reprise modérée de la demande sur bon nombre de nos marchés finaux en 2024, je n'ai jamais été aussi confiante dans les moteurs à long terme de notre Groupe et dans la capacité de nos équipes à innover et à gagner de nouveaux clients pour continuer créer de la valeur pour nos actionnaires."

### PERSPECTIVES POUR 2024

Pour 2024, nous nous attendons à ce que la dynamique globale de la demande sur nos principaux marchés finaux reflète les tendances observées vers la fin de 2023, avec des volumes globalement stables. La fin du déstockage chez nos clients sur certains de nos marchés finaux pointe vers une demande en cours de stabilisation depuis le début de l'année 2024. Plus précisément, et sur la base de la performance observée depuis le début de l'année, nous prévoyons que notre EBITDA sous-jacent du T1 2024 augmentera d'environ 20% par rapport au niveau atteint au T4 2023.

L'EBITDA sous-jacent pour l'année 2024 est actuellement estimé entre

€1,4 milliard et €1,55 milliard. Le bas de la fourchette est aligné sur la dynamique actuelle du marché et sur la performance de l'EBITDA annualisé que nous prévoyons d'atteindre au T1 2024. La partie supérieure de la fourchette suppose une modeste reprise des volumes en glissement annuel, principalement au T2 2024, dépendant des développements macroéconomiques et de l'état de la demande.

Les dépenses d'investissement devraient se situer entre €600 et 650 millions et tiennent compte de la priorité donnée à nos investissements sur la base des perspectives pour 2024 ainsi que de l'accélération observée en 2023. Le free cash flow devrait se situer entre €400 et 500 millions, à l'exclusion du paiement d'environ US\$180 millions au Département de la Protection de l'Environnement du New Jersey et annoncé précédemment dans le cadre du dossier des PFAS, et qui devrait être effectué au cours du T2 2024.

Conformément aux objectifs financiers à moyen terme présentés lors de notre récente journée dédiée aux investisseurs, Syensqo se concentre sur l'accélération de la création de valeur en assurant une croissance supérieure du chiffre d'affaires, l'expansion des marges et l'augmentation des rendements.

### OBJECTIFS FINANCIERS À MOYEN TERME

Les objectifs financiers à moyen terme, tels qu'ils ont été fixés lors de la dernière journée dédiée aux investisseurs, sont :

- Croissance du chiffre d'affaires net entre 5% et 7% (2024-2028).
- Marge d'EBITDA sous-jacent (en %) vers le milieu de la vingtaine d'ici 2028.
- ROCE (en %) vers le milieu de la dizaine d'ici 2028

### 2024

Syensqo Aubervilliers a annoncé le 9 janvier 2024 l'obtention de la cer-

**tification TISAX®**, qui garantit la protection des données sensibles partagées, ce qui fait de ce site un partenaire reconnu comme sûr et fiable pour le secteur automobile.

Syensqo a annoncé le 10 janvier 2024 un **partenariat stratégique de 3 ans avec l'équipe de formule E DS PENSKE** qui vise à **stimuler l'innovation et à repousser les limites des véhicules électriques**.

Syensqo et la **Fondation Ellen MacArthur** ont annoncé le 18 janvier 2024 la conclusion d'un accord de **partenariat stratégique** visant à accélérer la **contribution de la chimie vers une économie circulaire et durable**.

Syensqo a annoncé le 19 janvier 2024 que son **prix Ernest Solvay** d'une valeur de 300 000 € a été décerné à **Omar Yaghi**, pionnier dans les **nouvelles applications révolutionnaires des matériaux réticulaires**, domaine particulièrement prometteur pour des applications telles que la capture de CO2, le stockage de l'hydrogène, la récupération de l'eau et la purification du gaz.

Solvay a annoncé le 23 janvier 2024 son **investissement dans la société Bioeutectics**, start-up qui produit des **solvants "verts"**.

Bertrand Piccard a dévoilé le 7 février 2024 **Climate Impulse**, tour du monde sans escale à bord d'un avion à hydrogène vert, dont **Syensqo** sera le principal partenaire technologique.

Solvay a annoncé le 27 février 2024 l'élargissement de sa gamme de produits biosourcés avec le lancement d'un nouveau pré-imprégné époxy MTM® pour les applications structurelles automobiles.

Syensqo a réalisé une **semaine d'innovation à Bruxelles et à Paris du 19 au 22 mars** :

- **Remise le 19 mars du prix Scien-**

**ce for the future Ernest Solvay Prize au Professeur Omar Yaghi.**

- **Session interactive le 20 mars entre le Pr. Omar Yaghi et les jeunes chercheurs et scientifiques se Syensko.**

- **Finale le 20 mars de la compétition Girls Leading in Science.**

- **Comprendre les technologies de demain** lors d'une visite le 21 mars du Centre de Recherche et d'innovation de Paris-Aubervilliers.

- **Partenariat principal** les 21 et 22 mars du volet "Industrial Biotech and New Materials" de **Hello Tomorrow**.

Syensqo a annoncé le 3 avril 2024 le lancement de Rhodoline® HBR, un **additif de revêtement** destiné à remplacer les fluorosurfactants.

Syensqo a annoncé le 5 avril 2024 son adhésion à **EuropaBio** pour accélérer son innovation en biotechnologie.

Syensqo a annoncé le 11 avril 2024 sa **présentation de produits cosmétiques** qui mélangent science, durabilité et objectif durant le **in-cosmetics Global 2024 à Paris en avril 2024**.

Syensqo a annoncé le 23 avril 2024 qu'il est devenu membre de l'association **Semiconductor Climate Consortium (SCC)** pour accélérer ses progrès dans la prise en compte des défis climatiques dans l'industrie des semi-conducteurs.

Syensqo a annoncé le 25 avril 2024 le démarrage de la construction de la plus grande usine de **matériaux pour batteries de véhicules électriques en Amérique du Nord à Augusta en Géorgie**. Ce nouveau site de production au cœur de l'American Battery Belt consolide le rôle essentiel de Syensqo dans la chaîne d'approvisionnement des batteries pour véhicules électriques en Amérique du Nord.

Syensqo a annoncé le 29 avril 2024

qu'il a fait **l'acquisition du spécialiste des céramides JinYoung Bio**, fournisseur sud-coréen d'ingrédients de spécialité pour les cosmétiques, ce qui renforce sa position dans le **marché du skin care et des biotechnologies**.

Syensqo a annoncé le 30 avril 2024 que le site de production de Kallo-Beveren, qui produit des **composés pour le sulfure de polyphénylène Ryton®**, a atteint la **neutralité carbone**. Il opère exclusivement à l'énergie renouvelable, et est donc devenu son **premier site neutre en carbone**.

Syensqo a annoncé le 6 mai 2024 qu'**Ilham Kadri**, CEO de Syensqo, a été nommée **Présidente du CEFIC** (Conseil Européen de l'Industrie Chimique).

### RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE 2024

- **Chiffre d'affaires (en M€) : 1 624/1 813 (- 10,4%)**
- **EBITDA (en M€) : 363/473 (- 20,4%)**

### FAITS MARQUANTS DU PREMIER TRIMESTRE 2024

**Amélioration des volumes en glissement annuel au premier trimestre 2024**

**EBITDA sous-jacent de €363 millions, forte progression séquentielle de la marge à 22,3%**

**Réaffirmation de nos perspectives pour 2024**

● **Le chiffre d'affaires net** de €1,6 milliard était en hausse de 3% en séquentiel par rapport au T4 2023 grâce à l'amélioration de la dynamique des volumes, et plus particulièrement dans Novecare et Specialty Polymers. En glissement annuel, il a reculé de 8% organiquement par rapport à un T1 2023 record, en raison d'une baisse de 2% des volumes et de 6% des prix, plus par-

ticulièrement dans le segment Consumer & Resources et Specialty Polymers.

● **L'EBITDA sous-jacent** de €363 millions a augmenté de 23% en séquentiel, en ligne avec nos perspectives précédemment communiquées.

● La **marge EBITDA** de 22,3% a progressé d'environ 370 points de base, portée par l'amélioration de la marge brute sur l'ensemble de nos activités, et plus particulièrement dans Composite Materials, Specialty Polymers et Novecare, reflétant la qualité de notre offre et la bonne maîtrise de nos opérations et de la dynamique des prix.

● **Bénéfice net sous-jacent** de €156 millions.

● Le **cash flow opérationnel** de €244 millions s'est traduit en une **conversion du cash** de 89% ; **Free cash flow** de €157 millions.

● Réduction de la **dette nette** à €1,5 milliard (contre €1,6 milliard à la fin de 2023) et un effet de levier de 1,0x.

**Dr Ilham Kadri, CEO, a déclaré :**

"Nous avons réalisé nos objectifs pour le premier trimestre, et la nouvelle dynamique que nous avons observée depuis le début de l'année est encourageante. Elle s'est traduite par le renforcement de nos marges, portées par la progression séquentielle des volumes et de notre chiffre d'affaires tant dans Materials que Consumer & Resources. Il est encore prématuré de parler de tendance, mais nous gardons nos perspectives pour cette année inchangées.

Nos cinq premiers mois sous l'enseigne Syensqo nous ont permis d'assurer une transition en fluide pour nos clients. Dans le même temps, nous avons affiné nos priorités commerciales et en matière d'innovation, en veillant à ce qu'elles correspondent parfaitement aux besoins de nos clients et à la qualité de nos solutions. Nous avons également lancé de nouveaux par-

tenariats ambitieux, introduit de nouvelles technologies de rupture visant à renforcer nos positions de leader dans les domaines de l'aéronautique, des véhicules électriques et des revêtements spécialisés, ainsi que réalisé une acquisition dans les solutions dermo cosmétiques haut de gamme pour élargir notre portefeuille sur le marché des soins à la personne."

### PERSPECTIVES POUR 2024

Bien que nos résultats du premier trimestre 2024 aient bénéficié d'une meilleure dynamique des volumes, soutenant la forte augmentation séquentielle de l'EBITDA sous-jacent, le rythme d'une reprise macroéconomique globale reste incertain. Par conséquent, nous réaffirmons les perspectives précédemment partagées pour l'année 2024 comme suit :

● un **EBITDA sous-jacent** entre €1,4 et €1,55 milliard.

● des **dépenses d'investissement** entre €600 et €650 millions.

● un **free cash flow** entre €400 et €500 millions, diminué du paiement de US\$180 millions au département de la protection de l'environnement du New Jersey, effectué en avril 2024.

Comme le démontre notre performance au premier trimestre 2024, nous confirmons avoir dépassé le point d'inflexion au quatrième trimestre 2023. Nous nous attendons à ce que cette dynamique positive de l'EBITDA sous-jacent se poursuive au deuxième trimestre 2024, conformément aux attentes actuelles du consensus.

Comme indiqué précédemment, la dette nette du deuxième trimestre comprendra le paiement lié au dossier des

PFAS ainsi que le paiement du dividende de €172 millions au 31 mai 2024, sous réserve de l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée générale annuelle du 23 mai 2024.



## 2023

Sanofi a annoncé le 9 novembre 2023 un **investissement de 15 millions d'euros sur son site de Tours** (nouvel atelier de granulation grands volumes et ligne d'enrobage de comprimés dans un nouveau bâtiment) pour produire un médicament contre l'hypercholestérolémie.

Sanofi a annoncé le 9 novembre 2023 la **finalisation de son accord de collaboration avec Janssen Pharmaceutical, Inc.** (voir Nouvelles du Groupe dans le Bulletin de décembre 1983 n° 84) concernant un candidat-vaccin contre les souches pathogènes d'E. coli.

Sanofi a annoncé le 1er décembre 2023 le **lancement du Shared Care Collective, un comité consultatif œuvrant pour faire avancer le développement durable** comprenant des conseillers internes et externes du monde entier issus de milieux pluridisciplinaires, co-présidé par Joséphine Fubara et Alberto Hernandez, 2 des responsables de l'entité Santé Grand Public de Sanofi.

Sanofi a annoncé lors d'une journée investisseurs dédiée à la R&D à New York que, grâce à son portefeuille de 12 nouvelles entités au potentiel de blockbusters, **Sanofi a pour ambition de devenir un champion de l'immunologie.**

Sanofi a annoncé le 14 décembre 2023 avoir remporté le **prestigieux**

**prix Galien pour sa solution l'Arbre Conseils Mal de Tête®**, solution digitale innovante à destination des équipes officielles pour identifier les situations à risque et mieux orienter les patients souffrant de maux de tête avec une réponse personnalisée en moins de 4 minutes.

### RÉSULTATS 2023/2022

- **Chiffre d'affaires net IFRS publié (en M€) : 43 970/42 997 (+0,2%)**
- **Résultat net des activités (en M€) : 10 155/10 341 (-1,8%)**

### FAITS MARQUANTS 2023

**Croissance des ventes et du bénéfice net par action à TCC, succès des lancements de produits et avancée du portefeuille R&D en immunologie**

**T4 2023 : Augmentation des ventes de 9,3% à TCC et augmentation du BNPA des activités de 8,2% à TCC**

- Les ventes de la Médecine de Spécialités progressent de 13,7%, portées par Dupixent® et le lancement d'Altuviiiio®, et font plus que compenser l'impact des génériques d'Aubagio® sur les principaux marchés.
- Les ventes de Vaccins progressent fortement (+21,1%), soutenues par le lancement sans précédent de Beyfortus® dont les ventes atteignent €410 millions lors de son deuxième trimestre de commercialisation.

- Les ventes de la Médecine Générale baissent modérément (-2,4%), reflétant l'accélération de la croissance des produits stratégiques (+6,3%), compensée par la baisse de Lantus et les cessions de produits non stratégiques.
- Les ventes de la Santé Grand Public sont en hausse de 8,5%, soutenues par les catégories Santé Digestive et Bien-être physique et mental qui a bénéficié de la consolidation des ventes de Qunol.

**2023 : Progression des ventes de 5,3% et du BNPA des activités de 5,4% à TCC**

- Le chiffre d'affaires a progressé à €43 070 millions, soutenu par Dupixent® (+34,0% à €10 715 millions, soit €2,8 Mds de ventes additionnelles à TTC), la performance des Vaccins (+8,3%) tirée par le fort démarrage de Beyfortus® (€547 millions) et la Santé Grand Public (+6,3%).
- Le BNPA des activités est de €8,11, en baisse de 1,8% à données publiées et en hausse de 5,4% à TCC.
- Le BNPA IFRS est de €4,31 (-35,6%) et intègre notamment une perte de valeur sur des actifs technologiques liée à la dépriorisation de programmes de R&D ainsi qu'une réévaluation du passif liée aux royalties estimées sur les ventes de Beyfortus® aux U.S., principalement enregistrées au quatrième trimestre.
- Le Conseil d'administration du 31 janvier a proposé un dividende de €3,76 soit une hausse de 5,6%.

### Avancées en R&D et réglementaires au T4

- Solide portefeuille de R&D avec un nombre record de 12 blockbusters potentiels en cours d'étude clinique présentés au R&D Day.
- Soumission de Dupixent® pour le traitement de la broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO) aux États-Unis, en Europe et en Chine.
- Résultats positifs de Phase 3 évaluant Sarclisa en première ligne chez des patients atteints d'un myélome multiple (IMROZ).

### Avancées de la stratégie de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise au T4

- L'entité Global Health de Sanofi annonce trois nouveaux investissements via son fond Impact pour soutenir les start-ups du secteur de la santé en Afrique sub-saharienne.
- Sanofi à la COP28 : soutenir la décarbonation des systèmes de santé.

### Perspectives de BNPA des activités 2024

Sanofi s'attend à ce que le BNPA des activités 2024 reste à peu près stable si l'on exclut l'impact de la hausse attendue du taux effectif d'imposition à 21%, et qu'il connaisse une baisse dans le bas de la fourchette à un chiffre ("low single digit") à TCC en tenant compte de l'augmentation du taux d'imposition attendu, sauf événements majeurs défavorables imprévus. L'effet des changes sur le BNPA des activités 2024 est estimé à environ -3,5% à -4,5% en appliquant les taux de change moyens de janvier 2024.

### Paul Hudson, Directeur Général de Sanofi, déclare :

"2023 a été une étape cruciale dans notre transformation en leader biopharmaceutique centré sur la science, porté par la technologie, engagé au service des patients et à l'accélération de sa croissance. Cette année encore,

nos principaux moteurs de croissance dans la Médecine de Spécialités et les Vaccins ont enregistré de solides performances, soutenues par les remarquables lancements de Beyfortus®, Altuviio® et Tziel. 2023 conforte notre avancée vers le leadership en immunologie, grâce à un record historique de nouvelles scientifiques et d'avancées de notre pipeline, qui comprend maintenant 12 blockbusters potentiels en phase de développement avancée, dont amlitelimab, frexalimab et tolebrutinib. Nous continuerons d'investir dans la R&D, en capitalisant sur l'intelligence artificielle, et nous restons concentrés sur nos opportunités de lancements, telles que Dupixent® dans la BPCO. En parallèle, nous poursuivons notre objectif de devenir un 'pure player' biopharmaceutique avec plus de €10 milliards de contribution des lancements d'actifs pharmaceutiques, d'ici 2030."

### 2024

Sanofi a annoncé le 9 janvier 2024 la nomination de **Brian Ford** comme **responsable de l'entité Médecine de Spécialités et membre du Comité exécutif de Sanofi**.

Sanofi a annoncé le 23 janvier 2024 l'acquisition de la **société Inhibrx, Inc.** après scission de l'entreprise et séparation de ses actifs non-INBRX-101. Cette acquisition permettra à Sanofi d'ajouter à son portefeuille **Maladies rares** un médicament actif pour le **traitement du déficit en alpha-1-antitrypsine**, maladie héréditaire entraînant une détérioration progressive des tissus pulmonaires.

Sanofi a dévoilé le 24 janvier 2024 les sites Sanofi qui accueilleront les **Flammes Olympique et Paralympique** :

- le lundi 13 mai sur le site de Montpellier, cœur du réacteur des essais cliniques de Sanofi au niveau mondial,

- le vendredi 21 juin sur le site Sanofi de Neuville-sur-Saône, où l'entreprise réalise l'investissement le plus important de son histoire pour la production de vaccins et de bio-médicaments,
- le dimanche 21 juillet sur le site de Gentilly, siège de Sanofi France.

En outre, la Flamme Olympique passera le jeudi 30 mai à proximité du site Sanofi de Lisieux et le samedi 6 juillet à proximité du site Sanofi de Val-de-Reuil

La Flamme Paralympique sera célébrée le mercredi 28 août à la Maison Sanofi, siège mondial de l'entreprise, avenue de la Grande Armée, 75017 Paris.

Sanofi a annoncé le 25 janvier 2024 que la FDA avait approuvé **Dupixent®** pour le **traitement de l'œsophagite à éosinophiles de l'enfant à partir de 12 mois**. Dupixent® est le seul médicament approuvé par la FDA pour le traitement de cette maladie.

Sanofi a annoncé le 1er février 2024 la nomination de **François-Xavier Roger** comme **Directeur Financier, membre du Comité Exécutif de Sanofi, à compter du 1er avril 2024**. Il succèdera à Jean-Baptiste Chasseloup de Chatillon qui a choisi de quitter Sanofi pour prendre la tête de la Fondation Apprentis d'Auteuil.

Sanofi a annoncé le 5 février 2024 le lancement de **"Cancer et Travail : agir ensemble", programme mondial d'accompagnement des salariés de Sanofi touchés par le cancer et d'autres maladies graves**. Ce programme apporte un soutien social, émotionnel et financier et protège le poste, le salaire et les avantages sociaux du salarié pendant au moins 12 mois, quels que soient ses fonctions ou son pays d'affectation.

Sanofi a annoncé le 22 février 2024 que le Conseil d'administra-

tion a décidé de proposer à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires la **nomination de Clotilde Delbos, Anne-Françoise Nesmes et John Sundy en qualité d'administrateurs indépendants**.

Sanofi a annoncé le 29 février 2024 le lancement d'**accelRare®**, une **intelligence artificielle « Made in France »** pour accélérer le **pré-diagnostic des patients atteints de maladie rare**. En France, 3 millions de personnes sont concernées par l'une des 7000 maladies rares identifiées à ce jour, dont le délai moyen de diagnostic est de 2 à 3 ans, et la réduction de l'errance diagnostique est un enjeu majeur de santé publique, priorité du 3ème Plan National des Maladies Rares. Selon une étude Ifop, 61 % des médecins se disent prêts à utiliser accelRare®.

Sanofi, **Lilly et DASTRI**, éco-organisme national agréé pour collecter et traiter les déchets d'activités de soins à risques infectieux perforants, ont annoncé le 21 mars 2024 le lancement de **RECYPEN**, première solution française de **recyclage de stylos injecteurs d'insuline** en France.

Sanofi a annoncé le 26 mars 2024 le lancement de **Place d'Avenir 2024** avec Mozaïk RH pour former 1600 alternants et **lutter contre l'autocensure des jeunes dans leur recherche d'emploi**.

**L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Sanofi** s'est réunie le 30 avril 2024, sous la présidence de Frédéric Oudéa. Toutes les résolutions soumises au vote ont été adoptées par les actionnaires :

- **Approbation des comptes sociaux et des comptes consolidés de l'exercice 2023.**
- **Distribution d'un dividende en numéraire de 3,76 euros par**

**action**, dont la mise en paiement interviendra le 15 mai 2024.

- **Renouvellement des mandats d'administrateur de Rachel Duan et de Lise Kingo, ainsi que la nomination de Clotilde Delbos, Anne-Françoise Nesmes et de John Sundy, tous qualifiés d'administrateurs indépendants.**

Sur proposition du Comité des Nominations, de la Gouvernance et de la RSE, Clotilde Delbos a été nommée membre du Comité d'audit et du Comité des rémunérations, Anne-Françoise Nesmes a été nommée membre du Comité d'Audit et John Sundy a été nommé membre du Comité scientifique. Antoine Yver devient Président du Comité scientifique et du Comité de réflexion stratégique. À l'issue de cette Assemblée, le Conseil d'Administration est composé de 17 administrateurs, dont 2 représentent les salariés. Son taux d'indépendance est de 80%, son taux de diversité hommes/femmes de 47%, et son taux d'administrateurs de nationalité étrangère de 47%.

Sanofi a annoncé le 2 mai 2024 qu'une étude publiée dans The Lancet a montré que **Beyfortus®** (nursevimab) a permis de **réduire de 82% les hospitalisations de nourrissons dues au virus respiratoire syncytial (VRS)**.

Sanofi a annoncé le 10 mai 2024 avoir conclu un accord de licence co-exclusif avec la société américaine **Novavax** pour la **co-commercialisation d'un vaccin COVID-19 et le développement de vaccins combinés grippe – Covid-19**. Cet accord permettra aux patients de bénéficier à partir de 2025 d'un meilleur accès à un vaccin adjuvanté à base de protéines, non-ARNm, contre le COVID-19 et accélérera le développement d'un nouveau produit combiné contre la grippe et le COVID-19.

### RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE 2024

- **chiffre d'affaires net IFRS publié (en M€) : 10 464/10 222 (+ 2,4%)**
- **Résultat net des activités (en M€) : 2 219/2 699 (-17,8%)**

### FAITS MARQUANTS DU PREMIER TRIMESTRE 2024

**Sanofi réitère ses objectifs financiers pour 2024, après une forte croissance de 7% portée par les lancements**

**Augmentation des ventes de 6,7% à TCC et du BNPA des activités de €1,78**

- Les ventes de Dupixent® ont augmenté de 24,9% à €2 835 millions, ce qui conforte l'objectif d'environ 13 milliards de vente en 2024.
- Les nouveaux lancements pharmaceutiques progressent de 90,5% à €606 millions soutenus par le lancement de Nexvizyme et d'Altuviiiio®.
- Les ventes de Vaccins progressent de 5,6%, stimulées par Beyfortus®.
- Les ventes de la Santé Grand Public sont en hausse de 9,0%, bénéficiant de l'acquisition de Quinol dans la catégorie Bien-être Physique et Mental et la forte performance de la catégorie Bien-être Digestif.
- Les dépenses de R&D ont augmenté de 11,8%, reflétant le transfert des ressources vers le développement. Les frais généraux et administratifs ont augmenté de 2,9%, moins que la croissance des ventes.
- Le BNPA des activités est de €1,78 en baisse de 17,6% à données publiées et en baisse de 7,4% à TCC
- Le BNPA IFRS est de €0,91 (en baisse de 43,1 %).

### La transformation de la R&D continue de progresser

- Trois approbations réglementaires : nouvelles indications de Dupixent® aux États-Unis et au Japon, Beyfortus® au Japon.
- Résultats positifs de la phase 3 pour rilzabrutinib dans une maladie rare, la thrombopénie immunitaire.
- Confirmation de l'augmentation du nombre de résultats cliniques de notre pipeline en 2024-2025, dont douze résultats de phase 3.

### Avancées de la stratégie de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise au T1

- Sanofi Global Health Unit : faire la différence pour les patients dans les pays moins développés.
- Cancer et travail : programmes de soutien à la santé et au bien-être au travail.

### Perspectives de BNPA des activités 2024

- Sanofi s'attend à ce que le BNPA des activités 2024 reste à peu près stable si l'on exclut l'impact de la hausse attendue du taux effectif d'imposition à 21%, et que le BNPA des activités 2024 connaisse une baisse dans le bas de la fourchette à un chiffre ("low single digit") à TCC en tenant compte de l'augmentation du taux d'imposition attendu, sauf événements majeurs défavorables imprévus. L'effet de change sur le BNPA des activités 2024 est estimé à environ -5,5% à -6,5% en appliquant les taux de change moyens d'avril 2024.

### Paul Hudson, Directeur Général, déclare :

"Nous avons pris un excellent départ en 2024. Nous poursuivons la mise en œuvre de nos priorités stratégiques et la transformation

de notre portefeuille de médicaments et de vaccins pour devenir une entreprise centrée sur le développement et la technologie, engagée au service des patients et déterminée à intensifier sa croissance. La poursuite des bonnes performances de Dupixent® et des nouveaux lancements ont stimulé la croissance des ventes de 7%. En parallèle, nous tenons notre promesse d'investissements accrus dans notre pipeline de stade avancé pour réaliser pleinement sa valeur pour les patients et Sanofi. Nous attendons les décisions réglementaires pour le Dupixent® dans le traitement de la BPCO, une maladie progressive avec des options limitées de traitement efficace. Si approuvé, Dupixent® sera le premier traitement biologique disponible pour la BPCO. Avec les progrès solides dans notre transformation de portefeuille, nous réaffirmons nos prévisions financières pour 2024.

Yves Dubosc



Depositphotos.com

## UN INGENIEUR DU CTA AVANT ET PENDANT LA GUERRE

### Formation d'ingénieur

En 1931, à 21 ans, Albert termine ses études supérieures à l'ICAM, (Institut Catholique des Arts et Métiers) avec son diplôme d'ingénieur. Comme le montre cette fiche individuelle, retrouvée récemment dans les archives de l'ICAM, (PJ), ses résultats sont tout à fait honorables avec une moyenne de 14,52 il se classe 19<sup>ième</sup> sur 55.

On remarquera tout particulièrement une très bonne note, surprenante, et qui peut faire sourire de nos jours, d'autant plus que nous ne sommes pas dans une école primaire mais dans une école supérieure d'ingénieurs :

### « Conduite » : 17,77 !

Ce qui peut surprendre aussi, c'est la présence sur cette fiche de l'ICAM, de la mention « **Service militaire** », (préimprimée...), dans le paragraphe :

### « Observations & Renseignements »

Ceci montre l'importance de la formation militaire dans cette école d'ingénieurs, (tenue par des Jésuites !)

Il faut préciser que pour leur Service militaire, les diplômés des grandes écoles étaient généralement orientés vers l'école militaire la plus scientifique : l'Artillerie. Sur cette fiche, on peut donc lire non seulement l'obtention de son diplôme d'ingénieur mais également :

### « Reçu Artillerie »

Ce qui est confirmé sur ses « *États de Service* ». (J.O. du 20/09/1931 page 10.236).

Nom *Vogelweith*  
 Prénoms *Albert Louis*  
 Naissance *27 Janv. 1910 - à Epinal (V)*  
 Adresse } à l'entrée *Madame - 16 Rue de France Epinal 1909*  
 } à la sortie

**ETUDES :**

Oct. 1925	Entre	<i>76</i>	à <i>Jcam</i> , venant de	<i>Epinal de</i> <i>1906/1910</i> <i>Conduite 17,77</i> <i>après 16,77</i> <i>après 13,10</i> <i>et 16,77</i> <i>après 14,52</i>
Oct. 1925	passé	<i>4/5</i>	à <i>Sciences</i>	
Oct. 1930	passé	<i>18/21</i>	à <i>Jcam</i>	
Oct.	passé		à	
Oct.	passé		à	
Juillet 1931	sort	<i>14/55</i>	avec de <i>19/55</i> pour	

**OBSERV. & RENSEIGNEMENTS :**

Service militaire *1932 Artillerie*

Diplômes et Titres } à l'entrée *Madame - 16 Rue de France*  
 } à la sortie *Diplôme d'Ingénieur*  
 depuis

**HONNEURS PARTICULIERS :**

B. et P. H.  
 Ec.  
 Mar.  
 Héroulles.

†

Fiche individuelle de l'ICAM

Albert fut donc affecté comme E.O.R. à l'**École d'Application et d'Artillerie de Poitiers** qu'il intégrera jusqu'en mars 1932.

A l'époque les canons étant tracés par des chevaux, l'officier d'Artillerie est doté d'un cheval. Ce fut pour lui l'occasion de devenir un

véritable cavalier et cette activité le passionnera toute sa vie.

Cette période est celle de la crise économique de 1929, la grande dépression, avec les faillites, le chômage...

Par conséquent, impossible de trouver un job à ce moment là !

Première idée, rempiler (dans l'armée). Après tout pourquoi pas ? La solution n'est ni compliquée, ni désagréable ! Condition agréable qu'il qualifia de « Délices de Capoue », en comparant sa situation de « civil » !

Pas d'offre de situation pour l'instant, lui écrit le Directeur de l'I.C.A.M qui va essayer de lui trouver des stages en attendant. Et de lui proposer quelques semaines après un stage à la S.A.C.M. ». (Société Alsacienne de Construction Mécanique à Mulhouse), spécialisée dans la construction de matériel pour l'industrie textile.

Et c'est ainsi que, diplômé d'ingénieur en poche, il entra le 3 novembre 1932 à la S.A.C.M. à Mulhouse avec un bleu de travail et une caisse à outils fournie gracieusement par son premier patron avec une paie de 80 francs par mois. Adieu, bottes, képi de Souslieutenant, cheval, ordonnance et surtout une solde de 1100 francs !

Lorsque le 3 novembre 1932 il pointa pour la première fois son ticket à l'horloge de la S.A.C.M. il était 7 heures, et sa seule perspective, c'était l'étau et la lime.



**Albert, monteur à la SACM  
(debout à droite)**

Limer et ajuster en bleu de travail pendant 18 mois, voilà qui peut paraître complètement idiot avec un diplôme d'Ingénieur des Arts & Métiers...

C'était en septembre 1934.

### **Chef de finissage au CTA**

**(Devenu par la suite RHÔNE-POULENC TEXTILE)**

Grâce à monsieur Prud'Homme, ami de sa famille, client du CTA, (Comptoir des Textiles Artificiels) qui produisait la fibre artificielle, la fibranne viscose, mais également la rayonne à partir de la pâte de bois dans une douzaine d'usines en France), un jour de décembre 1934, il se trouva à la porte de l'usine de Vaulx-en-Velin, pour se présenter et faire acte de candidature, pour un poste d'ingénieur textile. Celui qui le reçut était directeur de la section fibranne, il s'appelait Charles Chatin. 8 jours après, il était engagé avec un contrat aux appointements de 1250 francs par mois. Le 1er janvier 1935, il prit la fonction de chef de finissage à l'atelier fibranne de l'usine de Bezons.

### **Assistance aux clients**

Les problèmes de qualité rencontrés par les utilisateurs de la fibranne amenèrent le nouvel ingénieur, responsable du finissage à aller examiner la situation sur place. C'est ainsi que le jeune couple partit immédiatement poursuivre en quelque sorte son voyage de noce à Barcelone, à cause d'un client espagnol du C.T.A. incapable de travailler la fibranne.

La mise au point de la fibranne au finissage de l'usine devint rapidement un cauchemar pour le jeune ingénieur ! Or, le responsable du finissage, dernier maillon de la chaîne de fabrication de l'usine, devint naturellement l'interlocuteur des clients, les filateurs !

Ensuite, de retour, les voyages chez les filateurs s'enchaînèrent les uns après les autres, mais avec quels

résultats ? Albert malgré son inexpérience (avouée) devint l'homme de la situation... Le séjour à La Garenne ne durera que 6 semaines.

### **Un atelier d'essais délocalisé dans les Vosges**

Pour tenter d'améliorer la situation, le C.T.A. décide d'installer un « Centre d'Essais Industriels » à Remiremont chez un de ses clients : l'usine Géliot de Saint-Etienne-les-Remiremont, par conséquent d'y délocaliser l'ingénieur afin d'examiner sur place, chez le filateur, les difficultés rencontrées pour transformer la fibranne !

Pourquoi installer ce Centre d'Essais à Remiremont ? De nombreuses usines textiles spécialisées dans le travail du coton, virent le jour dans cette région avec le développement

industriel de la fin du 19<sup>e</sup> siècle, au moment de l'arrivée d'Alsaciens, suite à l'annexion de leur région. (D'où les noms d'origine alsacienne des entreprises textiles implantées dans les vallées vosgiennes).

Cette région était devenue la plus importante de France pour la transformation du coton, et par conséquent aussi pour la fibranne que l'on cherchait à développer. Ces fibres nécessitaient d'être travaillées avec un certain degré d'humidité, à une époque où les installations industrielles de climatisation n'avaient pas encore vu le jour ! Les conditions climatiques des Vosges étaient tout à fait adaptées, comme le savent les Vosgiens !

La fibranne, étant une fibre artificielle (cellulosique comme le coton) allait naturellement être transformée dans ces mêmes usines. D'où le choix de Remiremont pour délocaliser l'ingénieur responsable du suivi en clientèle !

Les patrons du C.T.A. en ont tiré les leçons juste après la guerre, puisqu'ils décidèrent de créer un Centre d'Essais à Bezons : Le « C.R.A. », (Centre de Recherches et Applications).

Ce sera le « Centre d'Essais Industriels » comme celui des Etablissements Géliot Remiremont, mais à l'intérieur de la société. Des machines identiques à celles de ses clients filateurs seront installées, mais aussi des métiers à tisser, à tricoter, du matériel de teinture, et tous les équipements de laboratoire afin de tester chez eux la bonne marche de la fibranne.

Par la suite, la RHODIACETA fera de même à Lyon (Gorge de Loup) à l'époque du développement des fibres synthétiques !

Albert et Antoinette s'installent à Remiremont. Ils y resteront 7 années. Il reconnaît avoir coulé des jours heureux à cette époque. Albert avait naturellement des contacts professionnels avec les filateurs des vallées des Vosges, clients du C.T.A.

En 1935, basé à Remiremont, Albert restait en contact avec le siège, à Paris, (5 Avenue Percier dans le 8ème arrondissement), où il allait rendre compte de la situation, mais aussi aux responsables de fabrication des deux usines productrices de fibranne, Bezons, (dans la banlieue parisienne) et... Vaulx-en-Velin, à l'Est de Lyon. Mais les soucis vont venir très vite comme on va le découvrir...

### L'accident

Pour régler les problèmes techniques, consciencieux, tenace et rigoureux, il examinait attentivement les conditions de fabrication de la fibranne dans les ateliers des deux usines de façon à mieux comprendre les difficultés de transformation sur les machines du « Centre d'Essais Industriels » à Saint-Etienne-les-Remiremont. Confronté aux difficultés, de tout temps Albert n'a jamais hésité à aller dans les ateliers, à se pencher sur les machines, à mettre la main à la pâte... très près, et même un jour beaucoup trop près !

C'est lors de l'une de ses visites à l'usine de Vaulx-en-Velin, le 26 sep-

tembre 1935, qu'il mit malencontreusement sa main droite dans une machine... (Probablement une étireuse).

Il faut reconnaître qu'à l'époque les mesures de sécurité n'étaient pas celles qui sont appliquées de nos jours !

*J'étais même si bien pris qu'il fallut faire tourner la machine à l'envers pour me ressortir ma main complètement écrasée... Physiquement j'ai eu beaucoup plus peur que mal... Mais le résultat était là quand même ! Moralement, si j'avais été célibataire, c'eût été une grande épreuve ! Marié, tout cela fut vite oublié.*

Il sera dirigé sur l'hôpital Saint Luc, quai Claude Bernard à Lyon, distant de quelques kilomètres de Vaulx-en-Velin, où il sera opéré. Il ne récupèrera pas ses doigts...

Albert n'était pas du genre à se laisser aller, à se décourager comme on sait... Antoinette qui avait accouru également, raconte que le jour même, sortant de la salle d'opération, il prit un stylo et commença à apprendre à écrire de sa main gauche quelques lettres sur un petit carnet !

Mais les déboires ne se sont pas arrêtés là ! De retour dans les Vosges, il apprend la nouvelle : **il est réformé** ... Ce qui signifie qu'il est classé comme « **inapte au service dans les armées** » ! Il est rayé des cadres de l'Armée ! Ulcéré d'être réformé, son sang ne fait qu'un tour !

Il faut se remettre dans les circonstances de ces années 1935... A cette époque, la guerre de 1914-1918, après 17 ans, marquait encore de ses empreintes les jeunes de sa génération ! La haine de l'Allemagne était restée tenace. L'Allemand restait l'ennemi héréditaire et il était alors impensable qu'il en fût autrement ! D'ailleurs Hitler et le nazisme avaient pris le pouvoir...

Dès lors pour être logique avec ses idées et avec lui-même, il ne lui

restait plus qu'à refuser cette réforme...

Ce qui lui fut accordé !

Décision lourde de conséquences... !



Albert sorti de l'hôpital

### 1937 : Visites professionnelles en Allemagne et en Italie

Malgré son handicap Albert reprend rapidement ses activités à Remiremont dans son atelier ainsi que ses visites en clientèle, à l'usine de Bezons, à Vaux en Velin et ses CR Avenue Percier.

Au cours de cette même année 1937, le C.T.A. qui se préoccupait de sa formation, l'envoya d'abord à la foire de Leipzig quelques jours seulement, et un peu plus tard en Italie à Milan dans une filature de coton.

Sensibilisé par ce qui se passait en France, il ne manqua pas d'être impressionné par ce dont il découvrit à l'étranger. Il se rappelle notamment de son voyage en train à Leipzig. Tout au long du parcours, ce n'était que défilé de S.A. (Section d'Assaut), en chemises brunes et brassards à croix gammées...

Discipline militaire à l'allemande ! Terriblement impressionnant à côté du désordre français... Et terriblement inquiétant.

En Italie, disons que c'était plus facile et plus verbal. Même comme



Défilés de S.A. nazis...

ingénieur stagiaire, il était assez mal vu car venant de France, une France de « front populaire » qui cadrait mal avec l'ambiance fasciste du pays sous la houlette de Mussolini. Les ingénieurs et les ouvriers de l'usine ne cessaient de lui faire des allusions à l'état de la France, à « *l'espositione rossa* », etc...

Il était heureux de rentrer à Remiremont, même d'y retrouver un peu de désordre, mais tout de même la liberté !

#### Première mobilisation

A peine rentré à Remiremont rue Flayelle avec Hubert et Jacques, (ses deux premiers fils) il apprend comme tous les Français le nouveau coup de force en préparation avec l'ultimatum d'Hitler aux dirigeants tchèques pour le rattachement à l'Allemagne des Allemands des Sudètes.

Cette fois on s'inquiète davantage et la France décrète la mobilisation partielle le 26 septembre. Il est donc rappelé au centre mobilisateur d'Épinal où l'on commence la formation du 120° R.A.L. Ce que fut cette pseudo mobilisation de 1938 est proprement ahurissant !

C'est la preuve parfaite de notre impréparation morale et matérielle à la guerre. Et il ne pouvait en être autrement après 2 ans de gouvernement de « Front Populaire »...

Les « rappelés » prennent le train à Remiremont en hurlant « l'Internationale » et en levant le poing... Ceux qui sont habillés ne sont que des civils déguisés, débraillés... Le centre mobilisateur de Pouxoux voit arriver des milliers de rappelés sans être à même d'organiser la mobilisation. C'est une énorme pagaille, indiscipline, anarchie, qui se termine, dit-on, par le suicide du Commandant du centre mobilisateur...

Quelques jours plus tard, Albert rentre « dans le civil », écoeuré de cette ambiance.

#### La seconde mobilisation...



Le porche d'entrée de la villa Sainte Odile

Les vacances de l'été 1939 se passent à Gérardmer dans la villa familiale de la grandmère.

Durant ce séjour, celle-ci a confié à ses fils une mission :

Il me semble que tout le monde était

là. Un jour, très précisément le 23 août, les 3 frères, étaient pris d'un grand courage pour repeindre le porche d'entrée en bas du chemin. Blouses de peinture et pinceaux, échelle et peinture à l'huile.

Trois vrais « barbouilleurs » en congés payés. Inutile de dire qu'ils ne se tracassèrent guère sur les événements du jour, bien qu'Hitler recommençât des siennes avec la Pologne...

Et voilà un gendarme qui monte la Rayée, et se présente avec un ordre de mobilisation pour Albert, (rappel de certaines classes). Le gendarme conscient du devoir accompli, redescend la Rayée et regagne sa gendarmerie.

Une demi-heure après, le même gendarme remonte la même Rayée, sonne à la même porte pour apporter un 2<sup>e</sup> ordre de mobilisation, cette fois pour Son frère Jean... Le gendarme conscient du devoir accompli, redescend la Rayée et regagne sa gendarmerie.

Une demi-heure plus tard, le même gendarme remonte la même Rayée, sonne à la même porte pour apporter un 3<sup>e</sup> ordre de mobilisation, cette fois au troisième frère Léon !

L'organisation de l'opération, comme on le voit, était parfaite et si tous les rappelés étaient convoqués avec le même gendarme, on pouvait sans peine imaginer que les unités allaient se constituer dans les délais les plus rapides...

Quoi qu'il en soit, c'est ainsi que commence « la drôle de guerre » pour les 3 frères Vogelweith...

à suivre...

Jacques Vogelweith

## LA VALLÉE DE LA CHIMIE

Le 30 novembre 2023, France 3 diffusait un remarquable documentaire « La Vallée, la Chimie, et les Hommes » d'Alix Maurin décrivant l'histoire de ce vaste territoire dédié aux industries chimiques au sud de Lyon et l'histoire des hommes qui depuis 1853 ont fait vivre cette industrie.

Ce vaste territoire se situe sur la rive droite du Rhône sur la commune de Pierre Bénite et sur la rive gauche du Rhône sur les communes de Saint Fons, Feyzin et Solaize.



### 1-LES USINES HISTORIQUES NÉES ENTRE 1853 ET 1939

#### 1-1 Des frères Perret à Kem One : La Grande Usine

L'installation en 1854 d'une vitriolerie (usine de production d'acide sulfurique) à Saint Fons par Claude Perret signe l'acte de naissance de la Vallée de la Chimie. Pourquoi l'acide sulfurique ? Pourquoi à Saint Fons ?

Au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, l'acide sulfurique était devenu l'intermédiaire majeur pour la production d'autres produits chimiques nécessaires dans les industries verrières (soude) et textiles (blanchiment au chlore ou à l'acide sulfurique, colorants utilisés en solution sulfurique, gélatines obtenues par attaque sulfurique des os). L'acide sulfurique était obtenu par combustion du soufre importé de Sicile puis absorption du gaz sulfurique dans l'eau dans des chambres de plomb. A Lyon, de petites unités existaient à la

Guillotière, dans le quartier de la Vitriolerie et Quai Perrache.

En 1834, Claude Perret met au point un autre procédé plus économique par grillage des pyrites (sulfure de fer). Le minerai est abondant, proche de Lyon et Perret achète toutes les mines de Sain Bel et Chessy les Mines et devient le premier producteur européen d'acide sulfurique. Comme les riverains commençaient à se plaindre de nuisances, il décide de créer une « Grande Usine » en dehors de Lyon dans la zone marécageuse de Saint Fons qui faisait alors partie de Vénissieux. Cette usine va bientôt supplanter toute les autres pour devenir la plus grosse unité de France avec 47% de la production vers les années 20.

En 1872, Perret cède l'usine à Saint Gobain qui va ajouter les grands intermédiaires minéraux à sa gamme : acide nitrique, Chlore, acide chlorhydrique, soude, eau de Javel. Ces grands intermé-

diaires alimenteront ensuite les autres usines du couloir de la chimie qui viendront s'installer par la suite. Le procédé initial des chambres de plomb sera progressivement supplanté à partir de 1903 par le procédé de contact qui durera jusqu'à l'arrêt de la production en 2002. En 1973, on arrêtera le grillage des pyrites et on reviendra à la combustion du soufre, dont on dispose en abondance à Lacq (sous-produit de la purification du gaz).

En 1939, l'usine met au point un procédé original de polymérisation du PVC en masse et cette production va petit à petit supplanter les productions initiales qui seront progressivement arrêtées. Elle fabrique du PVC et du PVC sur chloré pour les industries du bâtiment, l'automobile, l'emballage...

L'usine sera successivement exploitée sous les raisons sociales : Perret, Saint Gobain, Pechiney- Saint Gobain, Rhône Progil, Rhône Poulenc, Chloé



Figure 1 1948 four de grillage de pyrites

Chimie, Atochem, Arkema et enfin Kem One à partir de 2012

**Cette usine sonne donc le démarrage de la grande industrie chimique à Lyon et, autour d'elle, va se créer par strates successives le couloir de la chimie.**

### 1-2 CIBA Saint Fons

Dès 1860, Durand et Huguenin démarrent une unité de colorants à Saint Fons. Pour des raisons de brevets, ils délocalisent la production à Bale pour devenir CIBA. En 1880, les brevets de la fuchsine tombant dans le domaine public, CIBA se réinstalle à Saint Fons.

CIBA continuera la production de

colorants à Saint Fons jusqu'en 2006, date à laquelle l'usine sera cédée à l'américain HUNTSMAN puis arrêtée.

### 1-3 SOLVAY Saint Fons (ex Rhône Poulenc Saint Fons Nord et Rhône Poulenc Saint Fons Sud)

#### Monnet : des colorants aux produits chimiques

En 1868, Prosper Monnet chimiste, associé à Marc Gilliard et Jean Marie Cartier crée une usine à La Plaine à coté de Genève et à cause des problèmes de brevets et tarifs douaniers y fabrique de la fuchsine, du violet d'aniline et divers autres produits.

En 1880, les brevets de la fuchsine tombent et la nécessité de produire en Suisse ne s'impose plus d'autant que les tarifs douaniers ont augmenté. Monnet rachète une usine à Saint Fons et y développe ses productions en complément de La Plaine notamment des intermédiaires ou dérivés de la synthèse des colorants qui vont trouver d'autres applications : chlorure de méthyle (anesthésiant) chlorure d'éthyle (anesthésiant et antiseptique) résorcine (antiseptique, produit pour tannerie, intermédiaire pour explosifs) saccharine (substitut du sucre).

#### La SCUR Virage vers les produits chimiques

En 1895, création de La Société Chimique des Usines du Rhône (SCUR) par entrée de banquiers au capital ; elle exploite 2 usines : La Plaine avec 56 employés et Saint Fons avec 158 employés. D'autres produits vont s'ajouter à la gamme : le phénol en 1886, l'hydroquinone (réactif pour photo) en 1890, l'antipyrine (fébrifuge) en 1891, les cacodylates (traitement de la bronchite chronique) en 1892, la vanilline en 1894, l'anhydride acétique en 1895.

Les résultats financiers ne sont pas au rendez-vous car Monnet innove beaucoup mais est moins performant dans l'industrialisation.

En 1904 de jeunes techniciens autour de Nicolas Grillet proposent un changement radical de stratégie : Monnet est débarqué, la Société Générale entre au capital, les colorants sont arrêtés et la gamme de produits restreinte à 19 dont les lance parfums et le chlorure d'éthyle à La Plaine, les salicylés, le phénol et la vanilline à Saint Fons.

Les effets de cette réorganisation sont positifs et la SCUR devient très rentable. Des produits majeurs viennent s'ajouter à la gamme : en 1908 l'aspirine sous la marque Rhodine, en 1912, l'acétate de cel-



Figure 2 Solvay Saint Fons

lulose qui sera la matière première des films Pathé et Gaumont (anhydride acétique matière première de l'aspirine et vanilline).

En **1913**, rachat de la Société Normande de Produits Chimiques qui occupait des terrains au nord de CIBA et qui deviendra Saint Fons Nord. La SCUR ajoute l'acide formique à son portefeuille produit.

### La guerre de 1914

La fabrication de poudre nécessite des quantités importantes de phénol. SCUR était une des rares entreprises françaises à maîtriser le procédé et en avait déjà livré au Service des Poudres. Mais alors qu'elle n'avait livré en 1939 en tout et pour tout que 239t, en 1915 la production est de 31t/j et ne suffit plus car le Service des Poudres anglais est aussi demandeur. On décide donc de créer une usine à Roussillon qui démarre en 1916 au rythme de 90t/j. En 1916, la SCUR ajoute à ses productions le chlore et l'Ypérite.

La saccharine voit sa production fortement augmenter suite à la pénurie de sucre.

L'acétate de cellulose trouve une nouvelle application dans l'entoilage des ailes d'avion.

La production de lance parfums à destination du carnaval brésilien est fortement réduite.

**A la sortie de la guerre, la SCUR a changé de dimension ; grâce à sa réactivité dans l'industrialisation du phénol, elle a pu livrer d'importantes quantités à l'armée et aussi réaliser d'importants bénéfices. Elle émerge maintenant parmi les grandes sociétés chimiques françaises.**

### De 1919 à nos jours

A partir de cette période, l'usine va avoir une double vocation

- **Amorcer la production de produits appelés à un fort développement** ; ainsi l'acétate de cellulose fut démarré à Saint Fons avant de s'établir à Roussillon et les matières premières du nylon démarrèrent aussi à Saint Fons avant de se développer à Belle Etoile, Roussillon et Chalampé.

- **Chimie Fine ou Chimie de spécialités** autour de produits dont la synthèse est longue et compliquée ; ainsi en 1950 l'usine produisait environ 100 produits pour la pharmacie et 200 produits pour les arômes et la parfumerie.

En **1928**, La SOCIÉTÉ CHIMIQUE DES USINES DU RHÔNE fusionne

avec la société parisienne POULENC FRÈRES pour donner naissance à RHÔNE-POULENC. Poulenc Frères apporte à la nouvelle société le centre de Vitry, l'usine de Loriol et la Société anglaise May and Baker.

En **2011**, Rhodia cède les activités aspirine à Novacap qui deviendra Seqens en 2018. La production reste sur le site de Saint-Fons.

En **2011**, Rhodia passe sous contrôle Solvay

En **2023** Scission entre Solvay et Syensqo : Saint Fons passe sous contrôle Syensqo

En **2024**, annonce de l'arrêt de la vanilline de synthèse dont la production sera concentrée dans l'usine de Bâton Rouge (USA). En parallèle la production d'hydroquinone sera arrêtée à Bâton Rouge et concentrée à Saint Fons.

### 1-4 Arkema à Pierre Bénite

En **1902**, la Société La Volta crée une unité de production d'acide sulfurique pour répondre aux demandes des fabricants de colorants.

Pendant la guerre de **14-18**, les fabricants d'aluminium n'ont plus



accès à la cryolithe, matière première qui vient du Groënland et utilisée pour la synthèse électrolytique de l'aluminium. L'usine démarre donc une production d'acide fluorhydrique et de fluorure de sodium par action de l'acide fluorhydrique sur le peroxyde de sodium. Ceci définira la vocation de l'usine jusqu'à aujourd'hui : produits fluorés et produits oxygénés.

Après la 2<sup>o</sup> guerre, l'usine sous les diverses appellations : Ugine, Ugine Kuhlmann, Pechiney Ugine Kuhlmann, Produits Chimiques Ugine Kuhlmann, Atochem, Atofina, Arkema va évoluer vers une chimie de spécialités autour de ces 2 axes. Cette évolution est confirmée en 1948 avec le démarrage d'un Centre de Recherches et d'Applications (CRR). Le CRR a mis au point la production d'hexafluorure d'Uranium UF<sub>6</sub> qui est utilisé pour l'enrichissement en uranium par centrifugation.

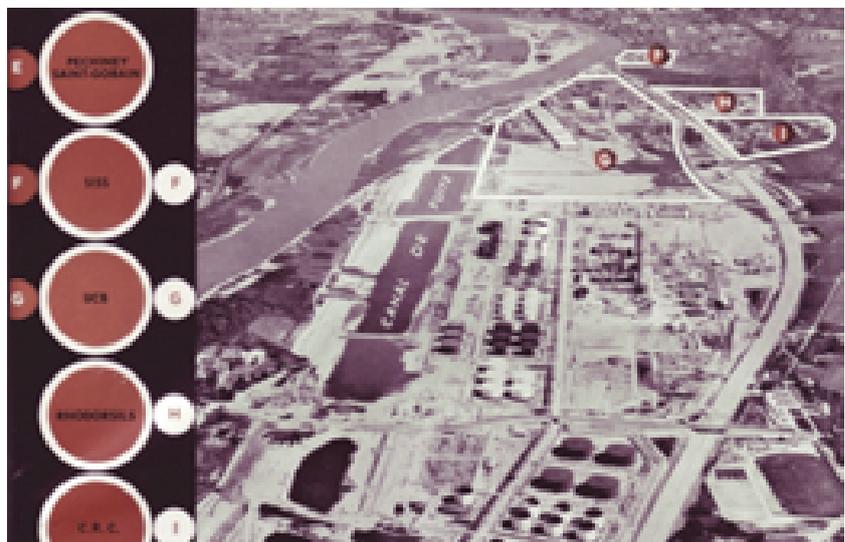
Aujourd'hui, elle emploie environ 400 personnes et fabrique :

- des fluides pour l'industrie du froid et de l'air conditionné (non nocifs pour la couche d'ozone) : Forane
- des polymères hautes performance avec des applications dans les batteries lithium ion : Kynar, polyfluorure de vinylidène
- des sels de lithium fluorés Foranext entrant dans la composition des électrolytes pour batteries lithium ions

L'usine est confrontée depuis plus d'un an au problème de la pollution des PFAS, polyfluoroalkylés et perfluoroalkylés dits polluants éternels..

**L'orientation de l'usine vers les dérivés du fluor a été définie lors de la 1<sup>o</sup> guerre mondiale et a été maintenue depuis.**

## La vallée de la chimie en 1962



### 2- Les usines des trente glorieuses

#### 2-1 Domo Belle Etoile

**Naissance :** La forte croissance du nylon à l'usine de Vaise nécessitait l'augmentation de la production des matières premières ; celles-ci étaient d'abord produites à Roussillon, mais il fallut très vite envisager une 2<sup>o</sup> usine. Le site de Belle Etoile fut choisi en 1950.

Pendant la guerre de 14-18, le Service des Poudres avait créé une usine d'explosifs à base de trinitrophénol qui commença à fonctionner à la fin de la guerre. Après-guerre, elle resta en veille, mais en 1934, le Service des Poudres

demanda à Rhône Poulenc de monter une unité moderne de phénol. Elle reprit du service en 1939 sous la Direction de Pierre Lombard DG de Rhodiaceta requis par le Service des Poudres pour assurer cette Direction. Les liens noués avec RP lors de la construction de l'unité phénol et avec M Lombard, font que lorsque le Service des Poudres décida de s'en défaire, il s'adressa à Rhodiaceta. Ce site présentait les avantages suivants :

Le terrain était vaste : 110 hectares et permettait d'importantes extensions.

-Le terrain était proche de Vaise.



Figure 3 Belle Etoile en 1991

-Il était équipé en Services Généraux : air comprimé, vapeur, eau brute...

Rhodiacéta décida donc de l'acheter et le premier Sel Nylon sortait des ateliers en 1952.

### Période de croissance

Comme à Vaise, les investissements furent continus jusqu'en 1970. Dès 1957 Rhône Poulenc décida de créer une nouvelle usine de matières premières nylon à Chalampé près de Mulhouse.

A la production initiale d'intermédiaires pour le nylon s'ajoutèrent en 1953 la production d'intermédiaires et de polymère pour le polyester Tergal dont Rhodiacéta venait d'acheter la licence à l'anglais ICI.

En 1964, l'usine employait 2200 personnes et était la plus grosse unité au monde d'intermédiaires pour fibres synthétiques.

### Concentration sur le Polyamide

Au début des années 90, RP prenait un virage stratégique en se concentrant sur le Polyamide avec comme conséquence l'abandon du Polyester. En 1997 les dernières unités Polyester sont arrêtées.

### De Rhodia à Solvay puis Domo

En 2011, L'usine passe dans le giron de Solvay comme le reste de Rhodia.

En 2020, Solvay cède son activité Polyamide à BASF et Domo.

Belle Etoile passe chez Domo

### Belle Etoile en 2023

Il reste aujourd'hui un effectif de 450 personnes réparties comme suit :

-Le centre de développement pour les polyamides plastiques techniques

-une unité de production de polymère polyamide

-une unité de production de sel N matière première du nylon.

-Une production d'hexaméthylène diamine (HMD)

Domo annonce un investissement important d'Hydrogène vert (électrolyse) pour décarboner la production d'HMD.

**L'usine a connu son apogée au début des années 1970. Aujourd'hui, sa forte position dans le domaine des matières premières nylon et celui des plastiques techniques lui permet de résister.**

### 2-2 ELKEM silicones

On entend par silicones une famille de produits contenant du silicium, de l'oxygène et des groupes organiques, le silicium étant en quantité suffisante pour influencer

les propriétés du produit. La chimie du silicium s'est développée plus tard que celle du carbone (chimie organique) le silicium ayant été isolé par le suédois Berzelius en 1810 et les dérivés du silicium ont fait l'objet d'études de laboratoires (organomagnésiens de Grignard) jusqu'en 1940. A cette époque, Général Electric et Dow Corning déposent des brevets et commencent l'industrialisation.

Rhône Poulenc commence l'industrialisation sur des procédés Grignard, dépose la marque Rhodorsil puis achète la licence Général Electric. En 1955, il construit une usine à Saint Fons sur une partie des terrains achetés à la poudrière lors de la création de Belle Etoile.

Parallèlement, Dow Corning et Saint Gobain créent une filiale 50/50 la Société Industrielle des silicones et produits chimiques du Silicium (SISS) qui construit aussi en 1955 une usine à Saint Fons. Les relations entre Dow et la SISS vont se dégrader au cours du temps pour cause de concurrence sur les marchés étrangers et la SISS sera cédée à Rhône Poulenc en 1970. Les applications seront nombreuses, le développement continu conduira à ce que les matières premières chlorosilanes soient produites à Roussillon.

### Le procédé

On commence par faire réagir le silicium avec le chlorure de méthyle à 300°C sous pression et en présence d'un catalyseur au cuivre pour obtenir les chlorosilanes. Les chlorosilanes sont ensuite hydrolysés et polymérisés et selon les conditions, donnent des huiles, pâtes, gommés, élastomères. Les formulations conduiront aux applications finales.

**Les applications** sont très nombreuses

Bâtiment : mastic de jointoiement, joints de dilatation, protection anti-sismique...

Patrimoine : résines de consolidation, hydrofugeant

Electricité : câbles de sécurité, isolation des moteurs

Chimie : anti mousse, huile de chauffe

Matières plastiques : démoulage (pneumatiques)

Automobile : graisse haute température

Cosmétiques : crèmes solaires, crèmes de rasage

Médical : prothèses, cathéters...

Alimentaire : moules pour pâtisserie

En **2007**, Rhodia confronté à un fort endettement cèdera l'activité aux chinois de Blue Star.

En **2015** Blue Star intègre le groupe norvégien Elkem lui-même filiale d'un groupe chinois.

Roussillon est un des 2 groupes de production amont, Saint Fons un des 11 groupes de production aval (600 personnes) et un des 13 centres de R et D.

**Les silicones représentent l'exemple type ou, à partir d'un seul produit, les opérations unitaires de la chimie conduisent à une famille de produits semi finis (huiles, pâtes, élastomères...) qui eux-mêmes engendreront des applications très variées dans notre vie quotidienne.**

### 2-3 La raffinerie de Feyzin

La raffinerie de FEYZIN est née en 1964 du volontarisme industriel des années De Gaulle- Pompidou qui souhaitent doter la France d'outil industriel permettant de résister aux grandes sociétés anglo saxonnes : Esso, Shell, BP... dans le domaine du raffinage du pétrole. L'Union Générale des Pétroles (UGP) qui regroupe les petits distributeurs français : La Mure, Caltex, Ozo, Avia... décide la création d'une grande raffinerie moderne au cœur d'un grand bassin industriel et de consom-

mation : le Couloir de la Chimie à Feyzin.

Malheureusement peu de temps après son démarrage, le 4 janvier 1966 son parcours est entaché par une des plus grandes catastrophes industrielles du 20<sup>e</sup> siècle, un gigantesque incendie qui fit 18 morts dont 11 pompiers et 88 blessés. A l'origine, 2 opérateurs font un prélèvement à la base d'un réservoir de stockage de propane, ils n'arrivent pas à refermer la vanne qui givre, le propane se répand sur les voies de circulation qui entourent la raffinerie, une voiture enflamme cette nappe et le feu se répand au stockage ; au cours de l'attaque du feu par les pompiers, une boule explose provoquant le décès de 11 pompiers.

Malheureusement, cet accident est dû à un certain nombre d'erreurs

- De **conception** : pas de sas de prélèvement, pas de mur séparant la raffinerie des voies de circulation,
- De **manipulation** : les opérateurs ne portaient pas de gants,
- De **communication** : après constat de la fuite, les voies de circulation avaient été fermées sauf le chemin vicinal sur lequel est passée la voiture,

• **d'appréciation** : les pompiers attaquaient le feu très près d'une boule qui risquait d'exploser,

• **administratives** : Feyzin était dans l'Isère et les pompiers de Vienne étaient en première ligne

Heureusement toutes les conséquences de ces dysfonctionnements ont été traitées avec notamment le rattachement de Feyzin au département du Rhône et la raffinerie n'a plus connu d'accident majeur.

La raffinerie traite aujourd'hui 6 millions de tonnes de brut arrivant de Fos sur mer par le pipe-line du Sud Est et emploie 600 salariés. Les opérations sont complexes mais on peut les regrouper en 3 familles :

• **La distillation** qui sépare les composants du brut en diverses coupes correspondant aux températures d'ébullition

Propane et butane qui serviront au chauffage

Naphta matière première de la pétrochimie

Essence

Kérosène combustible des avions

Gasole combustible et chauffage

Fiouls lourds et bitumes



Figure 4 Vapocrackeurs

- **La conversion** ; les produits demandés par le marché ne correspondent pas forcément aux produits issus de la distillation en nature ou en quantité ; les opérations de conversion permettent de les rapprocher
- **Le craquage** transforme des molécules lourdes en molécules plus courtes ; on obtient ainsi l'éthylène, le propylène, le butadiène qui sont à la base des principales matières plastiques.
- **Le reformage** transforme des molécules linéaires en molécules aromatiques : benzène, toluène, styrène... elles aussi à la base de matières plastiques.
- **L'isomérisation et l'alkylation** permettent d'augmenter l'indice d'octane.
- **L'épuration** permet d'éliminer les produits indésirables et notamment le soufre qui par combustion conduit au SO<sub>2</sub> source de pollution

**La raffinerie est un élément important de l'activité rhodanienne ; bien que le raffinage soit en réduction, nous avons appris avec plaisir que son avenir n'était pas remis en cause par le Groupe Total.**

### L'Institut Français du Pétrole (IFP)

Créé en 1944 à Rueil Malmaison, l'IFP est un organisme public de recherche et de formation dont la mission est de développer les technologies du futur dans les domaines de l'énergie, du transport et de l'environnement. Son financement est assuré à la fois par le budget de l'Etat et par des ressources propres provenant de partenaires français et étrangers.

IFP Lyon a été créé en 1967 et occupe 630 salariés.

Il poursuit des programmes de recherche dans les domaines suivants :

- Capturer et stocker le CO<sub>2</sub> pour lutter contre l'effet de serre.

- Diversifier les sources de carburants : biomasse, hydrogène...
- Développer les véhicules propres et économes en carburant
- Repousser les limites du possible dans l'exploration du pétrole et du gaz.

### 2-4 Air Liquide

En 1898, le jeune chimiste Georges CLAUDE commence à s'intéresser à la liquéfaction de l'air et parvient à mettre au point un procédé permettant de produire de l'oxygène et de l'azote. Ces travaux aboutissent à la création, en 1902, de la société Air Liquide pour l'exploitation des brevets déposés. Plus de cent ans plus tard, le principe de production est resté fondamentalement le même.

Installé depuis les années 1950 à Feyzin, Air Liquide produit de l'oxygène et de l'azote par distillation cryogénique de l'air essentiellement pour ses clients du couloir de la chimie.

L'importance croissante de ces fluides gazeux dans la grande

industrie a conduit, vers 1960, les dirigeants de l'Air Liquide à regrouper à Saint Fons les usines de gaz comprimés de la région lyonnaise. L'usine est entrée en production en 1961. La colonne à distiller blanche et bleue domine depuis le site de production.

La matière première du procédé est l'air, composé à 78,09 % d'azote, à 20,94 % d'oxygène et à 0,97 % d'argon et qui contient également des quantités infinitésimales d'hélium, de néon et autres gaz rares, ainsi que du dioxyde de carbone... Prélevé avec un débit de 26 000 Nm<sup>3</sup>/h\*, l'air est d'abord filtré puis passe dans un compresseur qui le met à la pression de 4 bars environ. Il subit ensuite un séchage et une décarbonatation pour en extraire les molécules d'eau et de gaz carbonique. De là, il passe dans une boîte froide où il est refroidi jusqu'à une température de - 174° C. Ainsi préparé, il est envoyé dans la colonne à distiller qui comprend deux parties, la plus haute en basse pression et la plus basse en moyenne pression.

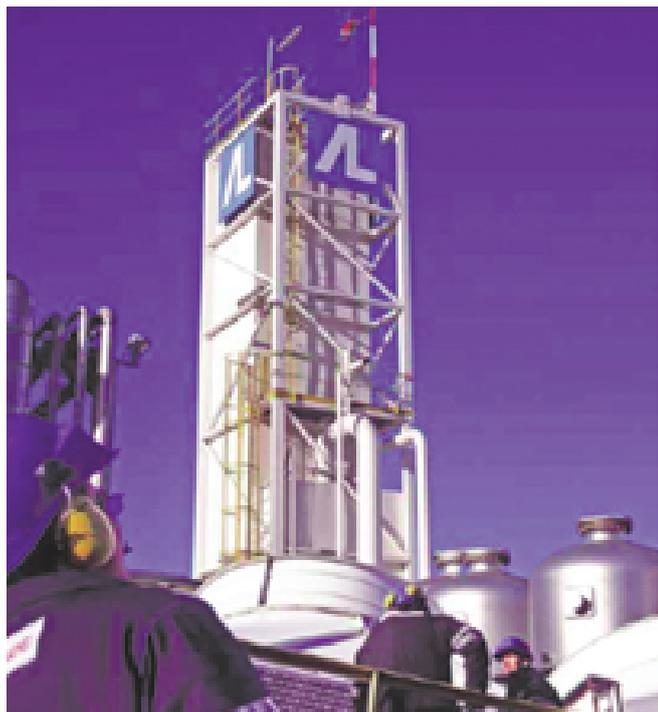


Figure 5 Colonne à distiller

C'est là que s'effectue la séparation des molécules d'oxygène et d'azote par échange entre le gaz montant, qui s'enrichit en azote, et le liquide descendant qui s'enrichit en oxygène. Une fois la pureté désirée atteinte, l'azote est liquéfié et stocké sous cette forme à -196° C tandis que l'oxygène liquide est stocké à -183° C. Au total, le site de Feyzin possède une capacité de stockage de 5 millions de litres pour l'azote, d'un million de litres d'oxygène et de 100 000 litres d'oxygène médical. D'énormes quantités qui lui valent d'être classé Seveso II seuil bas.

La distribution de ces fluides se fait soit par pipeline (sous 40 bars pour l'azote) pour les industries proches, soit par camions, soit par bouteilles sous pression. Environ 2 000 bouteilles vides reviennent sur le site chaque jour. Il faut les trier, éliminer celles qui sont détériorées ou qui doivent être éprouvées à nouveau, puis les remplir avec des gaz purs.

Par ailleurs, Air Liquide a racheté à Rhodia Belle Étoile ses unités de production d'hydrogène, ainsi que la gestion de ses utilités (vapeur, électricité et air comprimé) qui sont vendues notamment à Domo et Arkema.

En 2007, Air Liquide a racheté les activités de Linde Gaz au Royaume-Uni, alors que Linde est son principal concurrent en Europe.

En 2023, Air Liquide évolue vers l'installation de petites unités de gaz installés directement sur les sites des clients par exemple azote ultra pur pour créer des atmosphères inertes dans le domaine des semi conducteurs

**3-Les nouveaux arrivants**

**Vos logistique**

Implanté sur le terrain Kem One Transport routier, location de véhicules industriels, station de lavage de citernes

CA 10 M€ 60 personnes

**Deltalys**

Purification de biogaz par élimination du soufre

Création à l'INSA en 2014

S'installe à Saint Fons en 2018 dans local Kem One

CA 6 M€ 30 personnes

**Ictyos**

Incubateur LVMH pour tannage de peaux de poissons pour maroquinerie de luxe

Aujourd'hui 2, prévu dans 5 ans CA 3 M€, 30 salariés

**Symbio**

Née à Grenoble en 2010 piles à combustible

2023 3 actionnaires : Michelin, Forevia (ex Faurecia), Stellantis

Ouverture gigafactory à Saint-Fons 16 000 piles puis 50 000 en 2026

Investissement : 1 Md € 1000 emplois.

**Conclusion**

Berceau de la chimie au début du 20° siècle, la vallée de la Chimie connaît un développement important jusqu'aux années 70 puisque les aménageurs décident la création du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain pour permettre de nouvelles implantations. Malheureusement la concurrence de pays émergents a conduit à l'arrêt de certaines productions.

Aujourd'hui, de nouvelles activités liées à la décarbonation telles que l'hydrogène vert chez Domo ou les piles à hydrogène chez Symbio permettent d'espérer un bel avenir industriel pour cette zone.

François BUISSON



Figure 6 la vallée de la chimie en 2023



# ARARP

## Assemblée générale 2024

### Compte rendu résumé

Nôtre assemblée s'est tenue en deux temps, d'abord par un vote par correspondance puis par une réunion .

La période de vote par correspondance s'est étalée de début Février au 15 Mars inclus .

780 courriers ont été envoyés avec en retour un peu plus de 550 réponses .

La réunion du 11 Avril suivie d'un repas a regroupé 60 adhérents et a complété la partie par correspondance . Elle a également tenu lieu de réunion du conseil pour ce qui est de l'élection du bureau et le renouvellement des commissaires aux comptes .

Les participants ont apprécié cette réunion et le déjeuner qui a suivi, pendant lequel les anciens ont pu échanger leurs souvenirs .

#### **A/ RENOUELEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Notre conseil comprend actuellement 27 membres qui assurent le contrôle et contribuent à la gestion de l'ARARP .

Les membres présentés ont été élus ou réélus à la majorité absolue de 507 votes positifs sur 780 inscrits .

Nous déplorons le décès fin Avril de Bernard Henrion

#### **B/ RAPPORT MORAL ET FINANCIER**

Les adhérents ont agréé le rapport moral et financier par 499 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions exprimées . Il est donc accepté à la majorité absolue des 780 inscrits .

Ce rapport est résumé ci-dessous .

#### **Résultats financiers 2023 :**

Le compte de résultat s'est soldé par une perte de 31 611 euros pour l'année 2023 et le bilan au 31 décembre 2023 s'établit à 311 112 euros .

Ces résultats sont conformes à l'attente et à notre volonté de ne pas demander de cotisations tant que notre trésorerie le permet .

#### **Effectifs :**

784 adhérents sont inscrits au 1/1/2024 contre 1004 en début 2023 . (nota : 780 à la date d'envoi du courrier de l'AG)

Cette diminution plus importante que d'habitude s'explique par une prise en compte plus rapide des départs ou disparitions dans nos listes .

Elle devrait être plus modérée dans les années à venir

#### **Rapport moral et d'activité :**

Après une reprise partielle en 2022 l'activité a repris : sorties de l'antenne francilienne, réunions du conseil d'administration principalement . Des réflexions sont en cours pour des activités voyage ou réunions en région lyonnaise. L'équipe chargée du bulletin a publié les deux bulletins habituels, toujours de qualité et appréciés.

**REVERSION** ( des retraites CAVDI obtenues initialement par jugement ) : 2 dossiers seulement en 2023 et 2 en 2024 ( à ce jour ) . Ce sujet touche à sa fin .

**ADRESE** ( association de défense des retraités d'entreprise )

Sur plus de 380 dossiers tous les prélèvements ( sauf 1) ont été suspendus et les remboursements faits à 90 % au

31/12/2023 . Il reste également à obtenir les intérêts spécifiés par jugement ou dus au retard de remboursement de l'Urssaf

Du fait des règles de prescription il n'y aura quasiment plus de nouveaux dossiers mais le sujet mettra encore quelques années à se régler .

## **C / MODIFICATION STATUTS**

Ces modifications concernant les articles 7 à 9 prennent en compte la situation actuelle et en particulier les conséquences des votes par correspondance et l'utilisation des communications électroniques dans le traitement des comptes rendus . Elles donnent aussi de la souplesse dans la périodicité de nos assemblées générales en nous permettant de déroger à la cadence annuelle en cas de nécessité .

Elles sont votées et acceptées avec 494 voix pour, 1 voix contre et 8 abstentions exprimées .

Elles ont suscité quelques commentaires et remarques sur l'imprécision de certaines formulations relatives à la périodicité et à la composition du bureau .

Ces points ont été commentés en réunion

## **AUTRES POINTS**

### **1 / Enquête Voyage**

Suite à une initiative de G. Veysseyre une enquête voyage a été faite en parallèle à L'AG par correspondance .

Cette enquête plus spécialement orientée vers les adhérents de la région Lyonnaise . Elle a montré qu'environ 25 adhérents étaient intéressés soit par des sorties d'une journée, soit par des petits voyages de quelques jours .

Spécifiquement 27 personnes ( conjoints inclus ) se sont montrées intéressées par un voyage de 4 jours dans le Lubéron à mi-Octobre 2024 . G. Veysseyre leur enverra dès début Avril une proposition précise et ce voyage aura lieu sauf nombre final insuffisant .

**Nomination des commissaires aux comptes :** MM Spanu et Sereing sont reconduits dans ce rôle, à l'unanimité des 16 conseillers présents .

### **Confirmation/nomination des membres du bureau :**

Nous proposons la reconduction des membres du bureau soit

Daniel DESPRELS, président

Jean François GARDAIS, vice président

Michel GOUBY, en charge de la trésorerie et des finances

Michel RENART, en charge du secrétariat

Gérard SCHNEIDER , comme membre honoraires

Nous proposons d'y accueillir aussi Gilbert VEYSSEYRE, en charge de l'activité loisir région lyonnaise

Bien qu'ils ne fassent pas partie officiellement du bureau nous rappelons aussi le rôle important de MM. DUBOSC et FELTIN qui animent l'antenne Francilienne . M. FELTIN nous représente aussi auprès de l'UFR .

Des nouvelles candidatures seront toujours bien accueillies, en particulier pour remplacer un président qui est en charge depuis 6 ans et qui doit penser à passer la main dans un délai raisonnable .

Le bureau proposé est élu/réélu à l'unanimité des 16 conseillers présents :

### **Revalorisation des retraites RP ou EX-RP payées par AXA**

Un adhérent souhaite que l'Ararp prenne contact avec AXA au sujet de la très faible revalorisation des retraites RP ex TECHNYL .

En fait si les régimes IRP et CAVDI de base ont une clause de revalorisation clairement définie ce n'est pas toujours le cas pour les régimes dérivés .

En fait les sociétés concernées ont souvent passé un contrat avec une société d'assurance ( AXA par exemple ) en versant un montant défini au départ pour assurer une rente et c'est en fait la performance financière de ce fond qui permet, ou non une certaine revalorisation .

Pour s'en assurer il faut pouvoir consulter les contrats conclus entre la société ex RP et l'organisme d'assurance ( que nous n'avons pas )

### **Section histoire :**

François Buisson a fait le point sur cette section d'abord créée pour regrouper des documentations détenues par des adhérents .

Beaucoup de textex sont désormais disponibles sur le site internet de l'Ararp .Les documents eux-même ont été versés aux archives départementales .

Depuis l'Ararp a été contactée par des journalistes et a pu leur donner informations et contacts . Cela a permis à la presse de mieux documenter ses articles sur le passé de nos sociétés .

### **Site Internet :**

Notre site était jusqu'alors hébergé sur les pages perso d'Orange , service qui s'est éteint fin 2023 . Claude Bruel nous a trouvé un nouvel hébergeur ( YULPA ) pour un coût modique de 70 euros environ par an . De ce fait l'adresse de notre site devient : <https://www.ararp.eg2.fr/> . On peut le trouver en tapant : Ararp dans google .

Nous avons également un nouvelle adresse mail qui est : [contact@ararp.eg2.fr](mailto:contact@ararp.eg2.fr) . L'ancienne adresse : [ararp.assoc@wanadoo.fr](mailto:ararp.assoc@wanadoo.fr) est toujours valable mais nous ne sommes pas sûrs de sa perennité .

### **Prochaine AG :**

le cout administratif ( impression, routage ) de l'assemblée a notablement augmenté du fait de l'inflation et des tarifs postaux pour lesquels nous n'avons plus accès à des tarifs très interessant d'envoi en nombre puisque nous sommes moins de 1000 adhérents désormais .

Nous prévoyons de grouper l'envoi de la documentation pour l'assemblée avec le bulletin de l'association envoyé en Décembre ce qui devrait diminuer le coût d'environ 1000 euros .

Nous ne maintiendrons peut-être pas le système des enveloppes réponses prépayées car nous avons constaté de nombreux dysfonctionnements y compris dans l'acheminement .

### **Risque pour nos retraites d'entreprise :**

Un courrier de Solvay faisant état d'un cautionnement partiel à généré des doutes . En fait ce courrier vient d'une obligation légale pour les entreprises d'assurer un cautionnement partiel pour garantir un paiement minimum de 30 à 50 % de leurs régimes de retraite suivant la date .

Le risque de disparition totale des entreprises qui paient nos retraite IRP et CAVDI et qui entrainerait la disparition de nos retraites ) est faible à l'échelle du temps qui nous interesse et supposerait une faillite totale des sociétés et sites en jeu ce qui est peu probable dans les années à venir .

Noter que l'enjeu financier pour les entreprises s'est déjà réduit énormément et va devenir de plus en plus faible . Le risque va donc plutôt en diminuant .

(Extraits du compte rendu de l'AG du 16 Avril 2024)



# Carnet de l'association

Depositphotos@Belaelo

En ce qui concerne l'antenne francilienne, les avis de décès doivent être adressés à :

**Yves Dubosc, 29, boulevard Lannes, 75116 Paris,**

*Étant donné la possibilité d'homonymies, l'adresse personnelle est précisée.*

**DÉCÈS** L'association a le profond regret de vous faire part des décès de :

• <b>GRÉLARD Yves</b> , 7, rue Sébastien Mercier, 75015 Paris		survenu le 16 octobre 2023
• <b>DECAURE Jean</b> , 156, boulevard Malesherbes, 75017 Paris		survenu le 29 février 2024
• <b>CHARLES Jacques</b> ,	FILM/SMB	survenu le 10 décembre 2023
• <b>REY Maurice</b> ,	RPB/RON	survenu le 17 décembre 2023
• <b>PERRIER Michel-André</b> ,	RPT/VENX	survenu le 28 décembre 2023
• <b>MENU Amedée</b> ,	RPB/RON	survenu le 7 octobre 2023
• <b>BEGUIN Paul</b> ,	RPB/USIL	survenu le 7 avril 2023
• <b>JOURDAN Jean-Paul</b> ,	RPB/DIV	survenu le 7 décembre 2023
• <b>CROTTE Odette</b> ,	RPB/RON	survenu le 6 décembre 2023
• <b>BOURRUST Bernard</b> ,	RPT/DIV	survenu en février 2024
• <b>ANCELME Claude</b> ,	RP CHIM BASE	survenu le 24 décembre 2023
• <b>SURANTYN Raymond</b> ,	ST GOBAIN_PSG_RP	survenu en décembre 2023
• <b>HIVERT Claudette</b> ,	RP INTER	survenu le 21 mai 2023
• <b>DEGONVILLE Mireille</b> ,	ATO/CHY	survenu le 7 août 2023
• <b>IMBRECHT Philippe</b> ,	OSIRIS/RON	survenu en septembre 2022
• <b>DESNOYERS Michel</b> ,	REC/DEC	survenu le 13 avril 2023
• <b>BERNAUD-SCRIVE Marie-Josée</b> ,		survenu le 16 janvier 2024
• <b>THERY Pierre</b> ,	RP CHIM BASE	survenu en 2022
• <b>GIROUD-ABEL Bruno</b> ,	AGRO/DIV	survenu le 25 février 2024
• <b>DURAND José</b> ,	RPB/DIV	survenu en juillet 2022
• <b>ARNAUD Odile</b> ,	RPB/RON	survenu le 13 mai 2023
• <b>GAY Philippe</b> ,	RPB/RON	survenu le 13 mai 2023
• <b>DUBOST Marc</b> ,	RPG/CRL	survenu le 19 juillet 2023
• <b>GENTIL Jeanine</b> ,	RPB/RON	survenu le 20 février 2023
• <b>ROBIN Michel Maurice</b> ,	RPG/DEC	survenu en 2023
• <b>DOUPLITZKY Serge</b> ,	SUCRP	survenu le 27 avril 2024
• <b>PERRIN Bruno</b> ,	REC/CRC	survenu en avril 2024
• <b>HENRION Bernard</b> ,	AGRO/DARG	survenu en avril 2024



Nous présentons toutes nos condoléances à leurs familles.

Avisés parfois tardivement du décès de certains de nos collègues, nous prions nos lecteurs de nous excuser de les en informer avec retard. Nous vous rappelons que seuls les membres de notre Association sont répertoriés dans ce carnet.

# Pourquoi ? *adhésés*

- ✓ Parce que l'avenir de nos retraites est de plus en plus incertain.
  - ✓ Parce que les inégalités dont les retraités sont victimes ne font que croître en matière de représentativité, de perte de pouvoir d'achat, de fiscalité, etc.
  - ✓ Parce que plus les retraités se rassembleront ou lieu de se complaire dans un isolement stérile, plus ils seront en mesure d'exiger et d'obtenir d'être représentés dans les instances et les débats les concernant, y compris dans les médias.
  - ✓ Parce que, en définitive et peut-être surtout, il ne faudrait pas être conduit un jour, mais trop tard, à regretter d'être resté passif alors qu'il était encore temps de réagir.
- Pourquoi adhérer à l'ARARP ?**
- ✓ Tout naturellement pour retrouver ses anciens collègues dans un climat convivial.
  - ✓ Pour participer à la vie d'une association s'attachant à défendre les intérêts de ses membres.

# Comment ? *adhésés*

- ✓ En téléphonant aux numéros :  
**Lyon 06 42 47 94 73**  
**Paris 06 89 10 48 26**
- ✓ En demandant un bulletin d'adhésion puis en le retournant à l'adresse suivante :

**Le mardi matin ou sur rendez-vous**

**ARARP**

**26 Rue Claude BROSSÉ  
69360 Sérézin du Rhône**

*“Bienvenue à l'ARARP”*



# ADHEREZ *à*



**Association**

**Rassemblant**

**Anciens du groupe**

**Rhône**

**Poulenc**